# MÉMORIAL

## DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA VILLE DE GENÈVE

Vingt-sixième séance – Mercredi 29 octobre 2025, à 20 h 35

### Présidence de M. Ahmed Jama, président

La séance est ouverte à 20 h 35 dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Font excuser leur absence: *Mme Marie Barbey-Chappuis*, conseillère administrative, *M. Rémy Burri (remplacé par M. Gary Bennaïm)*, *M. Valentin Dujoux (remplacé par Mme Uzma Khamis Vannini)*, *M. Jérôme Gasser (remplacé par M. François Mireval)*, *M. Olivier Gurtner*, *M. Skender Salihi (remplacé par M. Sami Gashi)*, *M. Alexandre Wisard (remplacé par Mme Fabienne Beaud)* et *Mme Livia Zbinden (remplacée par M. Olivier Baud)*.

Assistent à la séance: *M. Alfonso Gomez*, maire, *Mme Christina Kitsos*, vice-présidente, *Mme Joëlle Bertossa* et *Mme Marjorie de Chastonay*, conseillères administratives.

CONVOCATION

Par lettre du 15 octobre 2025, le Conseil municipal est convoqué dans la salle de l'Hôtel de Ville pour mardi 28 et mercredi 29 octobre 2025, à 17 h 30 et 20 h 30.

## 1. Exhortation.

**Le président.** Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

## 2. Communications du Conseil administratif.

**M. Alfonso Gomez, maire**. Je voulais vous informer que vous recevrez demain par courrier électronique la liste des présidences et vice-présidences des bureaux et locaux de vote de la Ville de Genève pour l'année 2026.

# Locaux de vote _ 2026

| | | |
|---|---|---|
| **21-01 / Cité-Rive** | | **Conseiller-ère municipal-e** |
| Président-e | Sumi Martine | CM |
| Vice-Président-e | Dramé Alpha | CM |
| | | |
| **21-02 / Pâquis** | | |
| Président-e | Sormanni Killian | Non |
| Vice-Président-e | Tran Nhut De | Non |
| | | |
| **21-03 / Saint-Gervais** | | |
| Président-e | Banka Bigero Anicet | Non |
| Vice-Président-e | Stein Gaëtan | Non |
| | | |
| **21-04 / Prairie-Délices** | | |
| Président-e | Jacquier Cathy | CM |
| Vice-Président-e | Corpataux Laurence | CM |
| | | |
| **21-05 / Eaux-Vives - Lac** | | |
| Président-e | Spuhler Pascal | Non |
| Vice-Président-e | Genoud Eric | Non |
| | | |
| **21-06 / Eaux-Vives - Frontenex** | | |
| Président-e | Roullet Michèle | CM |
| Vice-Président-e | Philippe Muriel | Non |
| | | |
| **21-07 / Florissant-Malagnou** | | |
| Président-e | Zimmermann Luc | CM |
| Vice-Président-e | Keel Théo | CM |
| | | |
| **21-08 / Cluse-Roseraie** | | |
| Président-e | Taverney Marc | Non |
| Vice-Président-e | Deonna Emmanuel | CM |
| | | |
| **21-09 / Acacias** | | |
| Président-e | Velasco Alberto | Non |
| Vice-Président-e | Rudaz Marc-André | Non |
| | | |
| **21-10 / Mail-Jonction** | | |
| Président-e | Heddi Leila | Non |
| Vice-Président-e | Grandjean Yoann | Non |
| | | |
| **21-11 / Servette-Grand Pré** | | |
| Président-e | Dujoux Valentin | CM |
| Vice-Président-e | Tarverdyan Ruzanna | CM |

| | | |
|---|---|---|
| **21-12 / Prieuré-Sécheron** | | |
| Président-e | Scherb Pierre | CM |
| Vice-Président-e | Orifici Davide | Non |
| | | |
| **21-13 / Saint-Jean** | | |
| Président-e | Beaud Fabienne | CM suppléante |
| Vice-Président-e | Menétrey Yasmine | CM |
| | | |
| **21-14 / Les Crêts** | | |
| Président-e | Widmer Rezzonico Marisa | Non |
| Vice-Président-e | Scherb Madeleine | Non |
| | | |
| **21-15 / Cropettes-Vidollet** | | |
| Président-e | Balda Pierre | Non |
| Vice-Président-e | Jost Jean-Pierre | Non |
| | | |
| **21-16 / Vieusseux** | | |
| Président-e | Gammel Séverine | Non |
| Vice-Président-e | Lyon Didier | CM |
| | | |
| **21-17 / Champel** | | |
| Président-e | Magnin Danièle | CM |
| Vice-Président-e | Corsi Corrado | Non |

| ***Suppléant-es:*** | |
|---|---|
| Abanda Bodiong Lauriane | Maltini Marco |
| Albanesi Jean-François | Micheli-Jeannet Léonard |
| Baillod Océane | Mbaneze Henriette |
| Bensaddik Verena | Nicoud Alain |
| Berlie Nicolas | Nunes Soares Celi |
| Burdet Amédée | Perrenoud Sonia |
| Caratsch Annetta | Pinhao Cleto Emilie |
| Chappuis Victor | Safarov Rufat |
| Daldini Barbara | Scuderi Massimo |
| Estier Carla | Suter Adeline (CM) |
| Fuchs Nicole | Tran Alyssa |
| Hayoz Esther | Zhang Lizhen |

## 3. Communications du bureau du Conseil municipal.

**Le président.** Ce soir, nous allons procéder à la suite de la discussion sur la pétition P-517, puis nous traiterons l'objet dont vous avez accepté l'urgence, la motion M-1911. S'il nous reste du temps, nous traiterons les rapports de pétitions.

Juste une information supplémentaire, le bureau organise l'ordre du jour et nous nous efforçons de le respecter tel que nous l'avons préparé. Malheureusement, les agendas des membres du Conseil administratif font parfois que tel ou tel magistrat n'est pas là à tel moment et que certains des objets dont le traitement a été planifié ne peuvent être traités parce que le magistrat qui doit répondre n'est pas là. C'est la raison pour laquelle le bureau change continuellement – rarement d'ailleurs – et qu'il s'adapte selon la présence des magistrats. Ça, c'est une information.

Nous allons traiter tout à l'heure la suite de la discussion sur la pétition P-517, mais j'aimerais vous dire un mot avant ça. Chères et chers collègues, lors de notre séance d'hier soir, des propos tenus dans cette enceinte ont profondément heurté la dignité du débat démocratique. Le règlement du Conseil municipal, dans son article 40, confie à la présidence la responsabilité de veiller au respect, à la décence et à l'ordre durant nos délibérations. Ce devoir n'est pas symbolique, il est la condition même du bon fonctionnement de notre institution.

Ici, nous débattons avec conviction, parfois avec passion mais jamais avec mépris. Les attaques personnelles, les insultes ou les propos stigmatisants n'ont pas leur place dans ce Conseil. La diversité des opinions est notre richesse, le respect mutuel en est le ciment. Sans lui, la parole publique se dégrade, la confiance des citoyens s'effrite. Ça ne m'étonne d'ailleurs pas que de plus en plus de citoyennes et de citoyens s'abstiennent lors des élections. C'est l'image de Genève, ville de dialogue et des droit humains, qui en souffre. Je rappelle donc que tout membre de ce Conseil doit s'abstenir de propos offensants, injurieux ou discriminatoires. Je vous invite à recentrer nos débats sur le fond des objets dans la confrontation respectueuse des idées, non dans la dénégation des personnes ou des sensibilités.

Les propos tenus par M. Altenbach sont inacceptables et ont choqué tout le monde, et la réaction de M^me^ Paule Mangeat est inacceptable également. Le bureau attend de ces deux élus des excuses non seulement à l'égard de leurs collègues mais aussi des milliers d'habitants et d'habitantes qui suivent nos débats. Le bureau a également décidé de convoquer les deux élus avec leurs chefs de groupe.

## 4. Questions orales.

**M. Alfonso Gomez, maire**. J'ai quelques réponses… Je mets ensemble les questions orales de MM. Boris Calame et Didier Lyon car elles portaient les deux à peu près sur les mêmes données, sur la situation à la rue de Carouge et les indemnisations. J'aimerais compléter ce que j'ai déjà dit hier en préambule, mais j'aimerais d'abord m'étonner de la teneur des questions. Il me semblait en effet que j'avais apporté un certain nombre d'éléments de communication hier, à savoir que l'ouverture des demandes des commerçants a eu lieu le 1er octobre et qu'il y a eu 109 dossiers.

Soixante pour cent de ces 109 dossiers sont automatiquement éligibles parce qu'ils remplissent d'emblée les critères d'octroi chiffrés. Le montant total est estimé à environ 1,9 million de francs. Je vous rappelle que le Conseil municipal a voté en faveur d'un montant de 2 millions et qu'on a un apport supplémentaire de 1,3 million de la part des Transports publics genevois (TPG) et des Services industriels de Genève (SIG). Donc vous voyez que pour l'instant en tout cas, on est tout à fait dans l'assiette.

Les 40% restants, à peu près une quarantaine de dossiers, relèvent plutôt d'une demande de dérogation, comme la possibilité en est stipulée dans le règlement, essentiellement parce que les commerces se trouvent en dehors de la limite définie ou juste à la limite. Ces cas représentent à peu près 800 000 francs et leur traitement va dépendre évidemment des décisions du collège de dérogation qui a été mis en place, comme cela avait été annoncé. Il semble, après une première analyse, qu'une majorité de ces demandeurs-là soient vraiment situés trop loin de cette limite. Mais encore une fois, tout sera documenté et expliqué. Par ailleurs, 15 dossiers ont été quasiment finalisés il y a trois jours. La convention a été signée et le paiement effectué. Je crois qu'on doit être aux alentours de 400 000 francs.

Vous voyez qu'on va très vite. On va très vite quand on sait les démarches administratives que cela nécessite. Elles sont quand même assez lourdes. Il y a toute une série d'autorisations à obtenir… Dix-sept autres dossiers sont en phase quasi finale. Il manque une signature pour l'accord définitif puisqu'un accord doit être signé. Ces dossiers-là représentent 450 000 francs.

Donc, contrairement à ce qui avait été énoncé dans le courrier dont je vous ai parlé hier que vous n'aviez pas reçu – je ne sais pas si vous l'avez reçu entretemps – *(remarque)*, eh bien, la Ville de Genève a travaillé extrêmement vite. Je tiens ici à remercier l'ensemble des services et des départements. Tout le monde y a mis un maximum de bonne volonté. Il y a quand même un minimum de procédures légales que nous devons respecter. J'ai encore signé tout à l'heure avant de venir une dizaine de conventions et il faut maintenant que le commerçant signe. C'est donc un travail qui suit son cours et qui va assez vite.

La question des bons d'achat a été posée… A ce stade, évidemment que nous n'avons pas ouvert de crédit sur les bons d'achat. D'ailleurs, quand on compare à ce qui avait été fait pendant la phase Covid, on voit que la mise en place éventuelle de bons d'achat est plus difficile ici parce qu'il faut non seulement délimiter la zone mais aussi être certain qu'on ne crée pas de distorsion de concurrence à un moment donné. Contrairement à d'autres communes qui font ça sur l'ensemble de leur territoire, nous ne pouvons en effet pas le faire et nous ne le faisons pas sur l'ensemble de la ville de Genève. Donc à ce stade, les bons d'achat ne sont pas à l'ordre du jour.

Par contre, j'ai entendu qu'il y avait des gens qui avaient peut-être besoin très rapidement d'une petite avance – je crois que c'était la question de M. Calame. Nous n'y sommes pas opposés, mais encore faut-il pouvoir le justifier, parce que l'avance nécessite quand même un certain nombre de documents. Et très franchement, au vu de la rapidité avec laquelle l'administration est en train de procéder aujourd'hui sur l'ensemble de ces demandes, il n'y a pas besoin de ces avances parce qu'on peut tout de suite payer. Les documents demandés sont relativement simples. Il faut évidemment avoir un bail, savoir à combien celui-ci se monte, et c'est simplement ça. Il faut donner des autorisations, que l'on sache où se situe le commerce et que la personne signe. Voilà. Faire plus simple que ça me semble difficile, mais nous ne sommes pas fermés. Si vraiment quelqu'un était à un moment donné dans cette difficulté pour une raison que j'ignorerais, que la personne ne peut pas faire ses paiements, qu'elle est en attente, eh bien, on peut effectivement prévoir un prépaiement.

Nous sommes en contact régulier avec ces commerçants et je l'ai dit du reste déjà hier à la faveur de la question que M. Didier Lyon a posée, mais je l'avais déjà dit, et c'est pour ça aussi que la lettre nous a un peu fâchés. C'est pour ces deux raisons quasiment permanentes. Nous sommes à disposition. Les fonctionnaires qui sont en train de traiter ces dossiers font preuve d'une très grande disponibilité. C'est ce qui m'a fâché aussi dans la lettre car c'était pour le moins injuste de les dénoncer quasiment publiquement. Je reviendrai bien sûr auprès de vous ou de la commission des finances sur le bilan dans pas très longtemps puisque cette première phase devrait se terminer vers la fin de l'année.

J'avais une deuxième question de M. Diogo sur les travaux à la Treille. Il demandait où on en était. Cette proposition a fait l'objet d'échanges entre le Service des espaces verts (SEVE) et le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) pour que les deux services se coordonnent puisque la gestion des rampes d'accès sur la Treille relève de l'AGCM tandis que le SEVE se concentre sur le changement de revêtement de sol en faveur de matières perméables qui profitent aux arbres, sur la reprise des entourages des arbres existants et sur la gestion des eaux pluviales. Pour l'heure, cette proposition a pris un peu de retard. Elle est estimée à 1 million de francs. Je vous remercie pour votre

question. Cette proposition est inscrite au 21e plan financier d'investissement. Nous allons accélérer la coordination avec l'AGCM et revenir très rapidement vers vous. Donnez-moi encore quelques mois et on reviendra auprès de vous avec cette proposition.

M. Romanens m'avait posé une question sur la Maison de quartier de la Jonction qui a organisé du 6 au 19 octobre un événement consacré à la Palestine. Cet événement, disiez-vous, est soutenu par la Ville de Genève. Votre question comporte un certain nombre d'inexactitudes, on va dire ça comme ça, Monsieur Romanens. Cet événement n'était ni soutenu ni organisé par la Ville de Genève; il était organisé par la Maison de quartier de la Jonction. Libre à elle d'organiser un débat.

Il y avait une participante qui ne semble pas être de votre goût, Mme Bechara, dont vous dites qu'elle a des affinités avec le Hezbollah… Pas que je sache, mais ça, ça ne concerne que vous. Dans notre pays, que cela plaise ou non, il y a quand même une certaine liberté d'expression. Cela étant, Mme Bechara n'a pas d'affinités, que je sache, avec cette organisation.

Vous dites que cet événement avait également le soutien d'Apartheid Free Zone – on a déjà posé la question ici – dans la «volonté de discriminer tout ce qui vient d'Israël». Ce n'est pas tout à fait exact non plus. Et il y avait également la Chorale anarchiste… Bon, ce sont des chanteurs… *(Rires.)* Bon voilà, il y a toute une série d'inexactitudes, voyez-vous, Monsieur Romanens, et ce qui me chagrine un peu, c'est que, partant de là, vous passez tout de suite à la deuxième étape en les considérant comme des exactitudes. Vous concluez qu'au vu de tout ça – organisation terroriste, etc. –, enfin, à vous entendre, c'était comme s'il y avait eu une réunion de préparation d'un attentat. Ce n'était pas du tout ça.

Nous vivons dans un pays démocratique, Monsieur Romanens, je suis désolé de vous le dire, et dans un pays démocratique, eh bien, un certain nombre de débats ont lieu. J'ai débattu pas plus tard qu'avant-hier avec M. Lionel Dugerdil, et c'est normal. C'est notre démocratie, c'est la beauté de notre démocratie. Je crois que vous n'étiez pas à cet événement et je le regrette. Vous auriez dû y aller. Moi, je n'y étais pas mais, selon ce qu'on m'a dit, le débat était fort intéressant. Ça aurait été certainement intéressant que vous y participiez. Il n'y a donc rien eu d'illicite lors de cette quinzaine organisée à la Maison de quartier de la Jonction.

Vous savez, nous finançons aussi, nous aidons un certain nombre de médias, par exemple Léman Bleu. Eh bien j'étais, pas plus tard qu'hier, à Léman Bleu pour parler de la Palestine, voyez-vous, et ce n'est pas pour autant que c'était une émission illicite. C'était un débat tout à fait normal, tout à fait serein et que nous tenons évidemment les uns et les autres à pouvoir conserver.

Je trouve que ces raccourcis sont un peu regrettables. J'aurais préféré – permettez peut-être que je lance cette pique – que l'Union démocratique du centre, qui soutient le monde agricole comme nous, comme beaucoup ici, se préoccupe des agriculteurs aujourd'hui en Cisjordanie à qui l'on interdit d'accéder à leurs champs pour y faire leur récolte. C'est un débat fort intéressant que nous pourrions organiser ensemble, Monsieur Romanens, un débat sur le droit à l'accessibilité pour tous les agriculteurs partout dans le monde de pouvoir bénéficier de leur récolte. Voilà ce que j'avais à vous dire sur cette question.

**Le président.** Merci, Monsieur le magistrat. Madame Christina Kitsos, vous avez la parole.

**M^me^ Christina Kitsos, conseillère administrative**. Merci, Monsieur le président. Je voulais répondre à M^me^ Charlotte Meierhofer sur la question des personnes sans abri, notamment sur la présence d'enfants dans nos rues. Evidemment que, selon la période de l'année, selon les contextes, on observe des différences dans les flux de population, notamment chez les personnes qui dorment dans la rue. Depuis le début de cette année scolaire, on observe une hausse de la présence des familles avec enfants.

Le Service social intervient directement dans la rue auprès de ces populations. Ce qui est certain, c'est que, de manière générale, il y a toujours des personnes qui refusent de venir dans les dispositifs, mais aussi que les dispositifs sont surchargés pendant cette période. Ce n'est pas toujours le cas. Maintenant, c'est toujours compliqué de pouvoir expliquer pourquoi il y a plus d'enfants maintenant et pourquoi il n'y en avait pas avant l'été. C'est quelque chose qu'on observe année après année. On a aussi une présence très importante de mineurs non accompagnés ou de jeunes majeurs. Ce sont des personnes qui sont souvent dans des phénomènes d'errance. Ce sont des jeunes qui parcourent l'Europe et qui sont dans la rue depuis qu'ils sont très jeunes. On a pu interpeller le Département de l'instruction publique pour voir de quelle manière on pouvait protéger ces mineurs et faire également en sorte qu'ils soient scolarisés. Actuellement, on n'accompagne que les enfants accompagnés dans nos dispositifs, pas les mineurs non accompagnés.

Comme vous le savez, cette politique est aujourd'hui intercommunale, on a pu l'élargir sur l'année, mais c'est vrai qu'il faudrait se requestionner sur le nombre de places, en particulier en ce qui concerne l'accueil des familles.

## 5. Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 24 juin 2024: «Que le buste de Carl Vogt retrouve sa place devant l'Université de Genève à Uni Bastions!» (P-517 A)[1].

*Suite de la discussion*

**Le président.** Je vous rappelle que nous avions clos hier soir la liste des prises de parole… Je vais commencer par Mme Fabienne Aubry-Conne.

**Mme Fabienne Aubry-Conne** (LC-VL). Merci, Monsieur le président. Quelle chance! Ce n'est pas évident de reprendre la discussion après les débats d'hier et l'émotion qui a été véhiculée. J'avais évidemment préparé quelque chose, mais là je vais absolument improviser.

Je voudrais simplement qu'on revienne au sujet initial du traitement de cette pétition. La pétitionnaire a demandé la restitution du buste de Carl Vogt sur son lieu d'origine. Nous avons effectivement auditionné pas mal de personnes et il est venu effectivement au cours de nos discussions que la personnalité de M. Carl Vogt soulevait quelques problèmes, mais le sujet initial n'était pas là.

Je ne sais pas si vous avez pris le temps de lire le rapport à tête reposée. Nous avons auditionné le secrétaire général d'Uni-Genève et le vice-recteur, Edouard Gentaz, car Mme Audrey Leuba, la rectrice, n'était pas disponible. Eh bien, leur réflexion s'inscrit aussi dans celle que nous avons eue dans notre commission sur la question de savoir que faire d'un moment d'histoire qui est complexe. Si je retrouve les propos de M. Gentaz, je vais vous les lire: «Ce personnage est progressiste pour son temps, mais a indubitablement des thèses ouvertement racistes. Ses habilités de rhétorique ont permis de transmettre ses thèses de manière efficace, participant à la complexité de Carl Vogt.» Et ça, je crois que la pétitionnaire, Mme Michèle Roullet, nous l'a bien présenté quand elle est venue nous parler de cette pétition.

Donc ici, l'idée pour le Centre et les Vert'libéraux – et c'est ce que je vais vous demander de faire ce soir – est de renvoyer cette pétition au Conseil d'Etat parce que nous croyons foncièrement… *(Rires et remarque.)* Mais je pense que la flatterie vous siéra… *(Rires.)* L'exercice que je fais ce soir n'est pas évident après les débats d'hier. Reprendre le sujet comme si de rien n'était n'est pas simple… Donc l'idée est de renvoyer cette pétition au Conseil administratif pour prendre en compte notre position et celle de certains de mes collègues selon laquelle occulter

[1] *Mémorial* 183e année: Rapport, No 24, p. 3811.

l'histoire n'a pas de sens. L'idée est – et la pétitionnaire nous l'a dit lors de son audition – de replacer ce buste mais dans un but didactique, afin de comprendre qui était ce personnage et de mieux expliquer l'histoire plutôt que de l'occulter et de remiser ce buste dans un musée. Donc voilà, le Centre et les Vert'libéraux vous demanderont ce soir de renvoyer cette pétition au Conseil administratif.

**Le président.** Merci, Madame la conseillère municipale. Madame Anna Barseghian, vous avez la parole. *(Remarque de M^me^ Barseghian.)* Alors je donne la parole à M^me^ Lena Rey.

**M^me^ Lena Rey** (MCG). Merci, Monsieur le président. Effectivement, les discussions d'hier m'ont inspiré une réflexion, et j'ai eu envie de vous amener toutes et tous à réfléchir un peu à ce sujet sans émotionnel. Qui dans cet hémicycle critiquerait Darwin? *(Rires et exclamations.)* Pourtant, c'est lui qui a influencé Carl Vogt. Très bien. Il a en tout cas également influencé un certain Spencer, lui-même à l'origine du darwinisme social, justification idéologique des pires atrocités du XX^e^ siècle.

Le débat autour du buste de Carl Vogt illustre la dérive contemporaine d'une époque où l'histoire doit sans cesse passer devant un tribunal moral. Ironie du sort, Carl Vogt fut le premier scientifique à décrire le phénomène biologique de la mort cellulaire programmée, ce qu'on appelle aujourd'hui l'apoptose. Il ne se doutait sans doute pas qu'un siècle et demi plus tard c'est sa propre respectabilité qui connaîtrait le même sort, une mort programmée, mais cette fois-ci par le tribunal de la morale moderne.

Je suis d'accord qu'il faut arrêter de visiter l'histoire avec un regard soi-disant progressiste mais qui n'est rien d'autre que le nom d'emprunt du révisionnisme – excusez-moi le terme – woke. Au fil des évolutions sociales et scientifiques, notre point de vue est influencé, et c'est normal. Pouvez-vous affirmer que, si vous étiez né comme lui en 1817, vous penseriez exactement de la même façon qu'aujourd'hui? Que vous trouveriez parfaitement normal de rouler sur des autoroutes, de manger du tofu à base de soja transgénique, d'avoir recours à la procréation médicalement assistée et d'utiliser l'intelligence artificielle? Eh bien oui parce que ça a toujours existé! Eh bien non, et c'est justement ça, poser un regard anachronique.

Qui aurait été le Carl Vogt de 2025? Si ça se trouve, Carl Vogt aurait peut-être été à l'extrême gauche de cet hémicycle, mais il n'aurait assurément pas été le même homme. Aurait-il été pour la *Cancel culture*? J'en doute car la *Cancel culture* n'est pas l'enfant du bon sens mais celui de la censure et de la propagande. La *Cancel culture*, c'est un peu comme la chirurgie esthétique de l'histoire…

On efface les signes qui ont mal vieilli avec le temps, ou plutôt comme un filtre Snapchat tout pourri *(brouhaha; cloche).* Ça ne tient pas.

Carl Vogt était un homme de science, pas un saint. Et si on commence à confondre les deux, il va falloir canoniser tous les professeurs. Ça va être compliqué… Mais à force de déboulonner ce qui nous dérange, le danger, c'est que plus personne ne soit assez pur pour rester debout. A ce rythme, on finira par installer un miroir à la place des bustes. Chacun pourra admirer le seul visage moralement acceptable, le sien. *(Applaudissements.)*

*Des voix*. Bravo!

**Le président.** Merci, Madame la conseillère municipale. Madame Michèle Roullet, vous avez la parole.

**M^me^ Michèle Roullet** (PLR). Merci, Monsieur le président. Alors j'aimerais apporter une réponse à M. Burgermeister qui a dit hier – vous transmettrez, Monsieur le président – qu'on avait le devoir de modifier l'histoire *(remarque)*, qu'on avait le devoir à chaque époque… *(Brouhaha.)*

L'histoire n'est pas figée, et donc chaque époque peut porter un regard et des questions nouvelles qui vont effectivement modifier notre ressenti sur le regard que nos prédécesseurs avaient. Il ne s'agit donc pas de dire qu'en demandant le maintien du buste de Carl Vogt on est pour une histoire conservatrice, figée, où rien ne change. J'aimerais d'ailleurs dire qu'il y a presque 400 personnes qui ont signé cette pétition, sans compter les personnes qui auraient signé en ligne. C'est donc une demande qui est assez massive. Alors bien évidemment, et c'est même le but de l'historien, qu'il s'agit de poser de nouvelles questions et d'avoir un nouveau regard. L'important cependant, c'est de ne pas occulter les personnes qui ont marqué notre république.

Or, il faut le dire et le redire, Carl Vogt est un personnage emblématique à la fois parce que c'était un personnage progressiste et parce qu'il était en même temps un homme de son temps. Il est né en 1817… Eh bien, je vous rappelle qu'au XIX^e^ siècle la science qui prospérait, c'était la phrénologie. On calculait la forme des crânes, on faisait des dessins et on catégorisait les races… Je vous rappelle même que Carl Vogt – c'est écrit dans le rapport – «soutenait une théorie polygénique, avec des évolutions parallèles à partir de différents primates». Il disait donc que, si les races ne sont pas égales, c'est parce qu'elles sont à l'origine de primates différents. Seulement, au XIX^e^ siècle, on n'avait pas la connaissance

de la dérive des continents ni des effets des glaciations, de sorte que cette thèse n'était pas scientifiquement absurde pour cette époque. *(Remarque. Cloche.)*

Donc qu'est-ce que faisait une personne comme Carl Vogt au XIX^e^ siècle? Je vous rappelle que le XIX^e^ siècle a été appelé le siècle de la science. Et qu'est-ce que l'on faisait durant ce siècle de la science auquel on doit tant de découvertes, tant d'améliorations? Il fallait systématiser, classer, trier… On a un Claude Bernard qui a fait ça. Il a été le fondateur de la médecine expérimentale. Et bien évidemment que Carl Vogt était dans cette lignée-là. Et comme il était dans cette lignée, qu'il y avait des races différentes et qu'il fallait les classer… C'était d'ailleurs, excusez-moi, une croyance qu'on a eue presque jusqu'en 1960, puisque, si vous regardez les dessins et les photos qui ont été faits de criminels aux Etats-Unis, on utilisait toujours la phrénologie dans ces années-là pour expliquer les caractères déviants. Donc un Carl Vogt faisait partie de son époque.

C'est pourquoi il faut maintenir le buste de Carl Vogt devant ou dans la cour de l'Université. On ne va pas chipoter sur le lieu précis, dans la rue De-Candolle ou dans la cour… En revanche, aller enfermer ce buste, sous prétexte que Carl Vogt aurait démérité pour les propos qu'il a formulés, alors qu'il est le fondateur de l'Université…

**Le président.** Il faudra bientôt conclure, Madame Roullet…

*M^me^ Michèle Roullet*. Il en est même le premier recteur, et en plus, il a favorisé l'entrée des femmes à l'Université. Bref, il faut que ce buste reste dans les pourtours de l'Université.

Mais j'aimerais tout de même vous partager ce que Johann Chapoutot exprime au sujet du fait de vouloir cacher le buste de Carl Vogt, voire même sur le fait d'avoir modifié le nom de l'Université, comme ça a été fait en 2022. Johann Chapoutot, c'est un grand historien qui enseigne à la Sorbonne. Il a dit qu'effacer Carl Vogt revient à oublier «une partie des fondements de notre civilisation». Carl Vogt doit nous aider à penser notre civilisation *(brouhaha)*, et moi je vous rappelle – et j'aimerais bien le rappeler au Conseil administratif – que j'ai déposé en 2018 la motion M-1372, «Un parcours urbain pour notre passé», qui a été acceptée à l'unanimité de ce Conseil et qui demandait qu'on puisse contextualiser des personnes et des événements à Genève. Parce qu'avec cette manière de vouloir censurer les personnes, je vous l'ai dit hier…

**Le président.** Madame Roullet, merci de conclure, s'il vous plaît…

*M^me^ Michèle Roullet*. J'ai encore une phrase… Avec cette manière de vouloir censurer les personnes, on censurerait Rousseau et on censurerait Calvin qui a condamné Michel Servet pour hérésie…

**Le président.** Un, deux…

*M^me^ Michèle Roullet*. On condamnerait tout le monde.

**Le président.** Trois, quatre…

*M^me^ Michèle Roullet*. Donc ma demande, c'est que cette pétition soit renvoyée au Conseil administratif, qui, je l'espère, saura entendre les pétitionnaires. Je les remercie également de se souvenir de la motion M-1372 que j'avais déposée.

**Le président.** Merci, Madame la conseillère municipale. Vous avez toujours la brillante manie de dépasser le temps imparti. Madame Anna Barseghian, vous avez la parole.

**M^me^ Anna Barseghian** (Ve). Merci, Monsieur le président. L'histoire doit être contextualisée, non effacée. Carl Vogt mérite d'être connu dans toute sa complexité, pour ses apports considérables comme pour ses positions inacceptables.

Nous recommandons cependant le classement de cette pétition, et cela sur la base de trois arguments principaux. Premièrement, un processus de concertation est en cours. *(Brouhaha. Cloche.)* Un dialogue a été établi entre la Ville et l'Université de Genève, et les tenants du classement doivent faire confiance à ce processus pour trouver la solution appropriée. *(Brouhaha. Cloche.)* Deuxièmement, il y a une nécessité de contextualisation. Remettre le buste au même endroit sans explication serait un retour en arrière. Tous les intervenants en commission, y compris la pétitionnaire, ont reconnu la nécessité d'expliquer qui était Carl Vogt. Troisièmement, il y a une opportunité de repenser la place de l'Université, et les travaux en cours offrent une chance unique de réaménager cet espace pour les décennies à venir en intégrant une médiation historique adaptée. Faire confiance au processus de concertation est la démarche la plus responsable. Je vous recommande donc de voter en faveur du classement de cette pétition.

**Le président.** Merci, Madame la conseillère municipale. Monsieur Yves Herren, vous avez la parole.

**M. Yves Herren** (LC-VL). Merci, Monsieur le président. En fait cette pétition est assez simple, et on s'est pas mal éloigné… Il y a de nouveau du marquage de terrain insupportable… Alors M^me^ Roullet – vous transmettrez, Monsieur le président – passe 98% de son temps à nous valoriser Carl Vogt et 2% du temps à dire qu'une plaque peut être ajoutée pour contextualiser l'époque. C'est ça qui dessert la pétition.

Moi, je suis tout à fait d'accord avec cette pétition. Elle a tout son sens. On a vu qu'ils avaient fait un gros travail à la Municipalité de Neuchâtel par exemple. Il y avait des problèmes avec la statue de David de Pury, avec des déboulonnages ou l'idée de raser l'histoire… Ils se sont tous réunis – le Canton, la Ville, des spécialistes et historiens – pour mettre en valeur le parcours historique de cette personne et le rapporter au référentiel de maintenant. Ce n'est quand même pas très compliqué de contextualiser.

Alors, faire l'apologie toute la soirée de Carl Vogt, ça dessert un peu la chose parce que ça va déclencher effectivement l'ire de tous nos amis. Mais c'est parce que ça devient un peu insupportable… Après, je pense que M. Burgermeister – vous transmettrez, Monsieur le président – n'est pas pour remiser toutes les statues de Lénine dans un hangar de sorte qu'on ne le reverra plus jamais… *(Rires.)* Il est pour qu'il y en ait quand même quelques-unes dans quelques pays satellites afin qu'on ait des souvenirs et un peu de mémoire… *(Brouhaha.)* C'est normal, mais c'est un équilibre.

Contextualiser, je pense que Neuchâtel l'a très bien fait. Je ne vois pas pourquoi on ne remettrait pas ce buste, peut-être même à sa place, ou ailleurs! Il ne faut en tout cas pas le remiser dans une petite rue où personne ne va jamais. Je pense que l'acte principal, c'est de contextualiser, et c'est l'opposé de ce qui est en train de se faire ici, où chacun manifeste sa petite idée sur la question. Je pense que si on oublie l'histoire, si on rase tout, ce qui va se passer, c'est que personne ne se souviendra plus de rien. On va réécrire une nouvelle page mais on ne sait pas de quoi la nouvelle page sera constituée. Alors moi je vous propose de renvoyer ça au Conseil administratif.

**Le président.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je donne la parole à M. Jean Burgermeister pour la mise en cause, mais vous avez une minute…

**M. Jean Burgermeister** (EàG-UP). C'est plus qu'il ne m'en faut, Monsieur le président, je vous remercie… Je n'ai évidemment pas du tout parlé de la statue de Lénine, ce serait absolument hors sujet, et je n'ai pas non plus dit qu'il fallait modifier notre histoire. J'ai dit exactement l'inverse. Simplement, je dis qu'avec le temps notre manière de commémorer notre passé évolue *(exclamation)*, et je crois que c'est précisément le fondement même de l'histoire.

J'aimerais vous donner un exemple… Voyez, lorsqu'une élue nous parle de polygénisme en nous disant que ça se tenait scientifiquement à l'époque, mais c'est faux! Nombreux étaient les scientifiques, les darwinistes à avoir mis en garde Carl Vogt à l'époque sur les implications dangereuses de cette théorie ascientifique ou pseudo-scientifique, qui n'est en fait qu'une théorie suprémaciste blanche et rien d'autre! *(Brouhaha. Cloche.)* On ne devrait donc pas banaliser aujourd'hui encore le polygénisme en disant que ce n'était que le fruit des années 1865.

**Le président.** Merci de conclure…

*M. Jean Burgermeister*. J'y arrive, Monsieur le président. J'arrive à la conclusion, et vous transmettrez naturellement. Il est quand même piquant de voir que le Mouvement citoyen genevois, qui abhorre à ce point les frontaliers venant travailler ici pour faire fonctionner nos hôpitaux, nos établissements médico-sociaux ou nos crèches, ne trouve rien à redire sur ce scientifique, Carl Vogt, un pseudo-scientifique… *(Exclamations.)*

**Le président.** Merci de conclure…

*M. Jean Burgermeister*. … payé par l'empereur de France, Napoléon III *(exclamations),* pour faire l'apologie de son gouvernement! *(Exclamations.)*

**Le président.** Merci de conclure! *(Cloche.)*

*M. Jean Burgermeister*. Un agent vendu à l'étranger! *(Cloche; applaudissements. Le micro du conseiller municipal Burgermeister est coupé.)*

**Le président.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Manuel Zwyssig, vous avez la parole.

**M. Manuel Zwyssig** (S). Ouais super, Jean… A quand le one-man-show? Nous, on vient! Merci, Monsieur le président. Merci, chers collègues, d'avoir chauffé la salle *(rires)* et merci, chers collègues du Centre, d'avoir partagé un malaise aujourd'hui à prendre la parole après des débats compliqués hier soir. Je pense qu'il faut aussi remettre les choses dans le contexte de cette histoire à très court terme où il s'est passé des choses dans cette enceinte. Hier soir, des gens ont été blessés, des gens ont été heurtés… Il y a des gens qui sont heurtés ce soir par ce qui a été dit d'un côté… *(Exclamation.)* Je pense qu'il faut en tenir compte. Et si c'est ça, être woke, eh bien, je suis woke ce soir, chers amis.

Je suis tellement woke, y compris à l'égard des personnes qui souhaitent resusciter Carl Vogt ou sa statue, que je suis allé aujourd'hui à la bibliothèque d'Uni-Bastions où on trouve la première édition de ce livre de Carl Vogt. On a une bibliothèque patrimoniale, et c'est ça qui est magnifique avec cette ville de Genève. Alors j'espère que vous soutiendrez tous les budgets qui vous seront proposés pour cette bibliothèque patrimoniale qui conserve les écrits de Carl Vogt en langue originale.

C'est la première édition, et c'est Edouard Claparède qui a légué ça à l'Université. Peut-être qu'il l'a fauchée, je n'en sais rien, mais la remise en contexte est intéressante et importante. *(Brouhaha. Cloche.)* Alors je n'ai pas eu le temps de la lire puisque je n'ai fait qu'y passer sur le chemin pour venir ici… Je n'ai pu que la feuilleter. En plus, c'est en allemand, c'est écrit en écriture gothique, donc il faut voir le contexte… *(Rires.)* Chaque chapitre commence, tenez-vous bien, par «*Meine Herren*»… *(Brouhaha.)* Messieurs. Evidemment, il n'y avait pas de femmes à l'époque qui étaient censées lire des livres scientifiques *(brouhaha; cloche)*, ni être dans un auditoire. C'étaient des *Vorlesungen*… Donc on est dans un auditoire et on prêche la bonne parole… En l'occurrence, plus on s'éloigne du modèle qui est en haut de la hiérarchie raciale prônée par ce Carl Vogt – un homme blanc avec le plus d'ascendance germanique possible –, plus on se sent un peu mal quand on lit ça. J'ai entendu M^me^ Roullet lire deux ou trois extraits… Moi, quand j'ai lu ce que j'ai lu, j'étais mal à l'aise, et je pense que c'est une bonne chose que je sois mal à l'aise de lire ce genre de choses parce que, depuis Carl Vogt, l'histoire, elle a avancé.

Carl Vogt, effectivement, vous l'avez dit, Madame Roullet – vous transmettrez, Monsieur le président –, mesurait les crânes et il en tirait des conclusions, mais, cent ans après lui, il y en a d'autres qui ont mesuré des crânes et qui en ont tiré des conclusions qui, semble-t-il, n'ont pas beaucoup apporté à l'histoire du XX^e^ siècle européen. Je pense que c'est important de le rappeler aussi et d'en être conscient. Si c'est ça être woke, Mesdames et Messieurs, alors oui, je le revendique. Je suis woke pas seulement ce soir mais tous les soirs, si c'est ça reconnaître que l'histoire, oui, elle évolue. Peut-être qu'à l'époque le contexte a fait qu'on se disait qu'il y en avait plein qui faisaient ça et que ça allait, OK, mais on peut quand même dire qu'il y avait aussi à l'époque des gens qui étaient contre ça.

Donc, s'il faut vraiment ériger des statues… Parce que ça, c'est aussi une question. Est-ce qu'on doit ériger des statues? Moi, je ne suis pas forcément pour que, dans cent ans, il y ait des débats pour savoir si on doit mettre la statue de la camarade Bertossa ou du camarade Gomez devant Carl Vogt… *(Rires.)* Même si je les apprécie beaucoup… Parce que c'est peut-être ça, le problème! C'est que Carl Vogt était non seulement scientifique, mais c'était aussi un politicien. Donc si vous voulez vraiment faire des statues, ne faites plus de statues de politiciens. On a évoqué Lénine, on a évoqué Marx… On peut en évoquer plein d'autres qui ont terni l'histoire. *(Exclamation de M. Burgermeister.)* Non, pas Marx, pardon. *(Rires.)* Lénine. On reste à Lénine, si ça te va.

*M. Guilhem Kokot* (S). En partie…

*M. Manuel Zwyssig*. En partie. Vous voyez le problème? Le problème, c'est de faire des statues pour des politiciens. Aujourd'hui, si vous voulez vraiment des statues, faites-en pour Jeanne Hersch, faites-en pour Edouard Claparède qui a légué ce livre à la bibliothèque et qui m'est beaucoup plus sympathique que Carl Vogt. Car moi ça me va très bien d'aller chercher mon livre de Carl Vogt en ligne, puis à la bibliothèque. Il n'est pas censuré, il est là, je peux lire tous les textes que les contemporains de Carl Vogt ont lus, et je peux sentir ce malaise. Ça ne veut pas dire qu'on le censure, ça veut juste dire qu'on le contextualise.

Dernière chose, Mesdames et Messieurs, on est tous des politiciens, on aime bien exister, on aime bien être sur des affiches, mais franchement, est-ce qu'on peut éviter de faire des pétitions quand on est élu au Conseil municipal? On peut faire des questions écrites, on peut faire des motions, on peut faire tout plein de choses. Le règlement du Conseil municipal nous donne plein d'instruments, alors, s'il vous plaît, n'utilisons pas l'instrument qui est à la disposition de toutes et de tous *(exclamation; cloche)*, alors que nous sommes élus ici pour utiliser des instruments qui sont spécifiquement à notre disposition. Utilisons-les et utilisons-les à bon escient, et arrêtons ces débats à rallonge qui nous empêchent de nous concentrer sur ce que nous devons faire, à savoir de permettre à cette ville…

**Le président.** Merci de conclure, Monsieur le conseiller municipal…

*M. Manuel Zwyssig*. … d'anticiper non seulement la prochaine élection mais d'anticiper aussi la prochaine génération. Et vous pourrez mettre toutes les statues que vous voulez, moi, à titre personnel, je préfère qu'il y ait moins de statues, qu'on honore moins les gens mais plutôt ce qu'ils font, qu'on honore les idées

qu'ils défendent. C'est la raison pour laquelle le Parti socialiste va évidemment refuser le renvoi de cette pétition qui aurait pu n'être qu'une simple question écrite ou orale…

**Le président.** Merci de conclure…

*M. Manuel Zwyssig*. … comme la pétitionnaire ne se prive d'ailleurs pas d'en faire. Merci de refuser ce renvoi au Conseil administratif.

**Le président.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Comme je l'ai déjà annoncé hier soir, la liste des prises de parole est close. Monsieur Alfonso Gomez, vous avez la parole.

**M. Alfonso Gomez, maire**. Merci, Mesdames et Messieurs, pour ce débat beaucoup plus apaisé qu'hier. Je dois dire que je suis désolé… Je suis désolé car je pense que nous aurions dû, le Conseil administratif, prendre la parole tout de suite. Parce que j'ai entendu toute une série de choses qui sont totalement fausses et dont il n'a jamais été question, et c'est l'objet de la pétition, mais je pense qu'il y a eu à un moment donné effectivement une tentative de manipulation. Il n'a jamais été question de cacher le buste de Carl Vogt, ni de le mettre dans je ne sais quelle cave ou endroit totalement obscur, voire de le faire disparaître, comme dans *1984*. Jamais il n'en a été question. J'aurais peut-être dû prendre la parole; peut-être que les incidents que nous avons malheureusement vécus n'auraient pas eu lieu.

Qu'il y ait une réflexion sur l'ensemble de l'espace public, ce n'est pas nouveau, ce n'est pas une création de l'esprit ou de ce Conseil administratif, ni même du précédent. C'est une suite de l'histoire. Les noms de rues changent continuellement. La rue des Belles-Filles ne s'appelle plus la rue des Belles-Filles… Ça donnait une image un peu trop libertine de la ville. Elle s'appelle maintenant la rue Etienne-Dumont et, pour le coup, ce n'est pas du tout libertin. *(Rires.)* Mais oui, ça change régulièrement. Parfois on l'apprécie, parfois moins.

Alors où est Carl Vogt? J'ai fait une plaisanterie en arrivant, j'ai dit qu'il fallait interrompre les débats parce qu'on avait volé Carl Vogt… Carl Vogt est aujourd'hui protégé dans un hangar parce qu'il y a des travaux. Il réapparaîtra tel un phénix peut-être *(rires)*, mais il va réapparaître, ne vous inquiétez pas. Il n'a jamais été question, mais jamais, de faire disparaître Carl Vogt.

Il a été question – et ça ne concerne pas seulement Carl Vogt – de faire ce que M. Herren disait, à savoir de le contextualiser, d'expliquer. Il ne s'agit pas forcément de le mettre devant l'Université. On arrive sur cette place et l'Université, c'est Carl Vogt… Non, l'Université, ce n'est pas Carl Vogt. L'Université, c'est un ensemble de scientifiques avec leurs défauts, avec leurs petites mesquineries parfois aussi, et avec leur grandeur. Alors il y a une commission comme pour les dénominations de noms de rues, comme pour d'autres statues, et c'est tout à fait logique.

«Ici, c'est Genève», dit un conseiller municipal de manière régulière… Eh bien, prenez l'essence de ce qu'est cette ville. Elle bouge, elle se modifie. Aujourd'hui, nous avons 194 nationalités. Si je vous scanne toutes et tous, ou quasiment, en tout cas 80%, vous avez une origine étrangère. C'est ça, notre pays, et c'est ça, notre ville. Et donc, nous devons à chaque fois du respect à chacun d'entre nous pour savoir si ça pose problème, si en l'occurrence M. Carl Vogt qui effectivement, et on ne peut pas le nier… *(Remarque de M. Bärtschi.)* Et Carl Vogt était Allemand… *(Brouhaha. Cloche.)* Je ne vous ai pas interrompu… *(Remarque de M. Bärtschi.)* L'éducation, ce n'est pas le privilège des rois. *(Remarque de M. Bärtschi.)* L'éducation n'est pas le privilège des rois. *(Brouhaha.)*

**Le président.** S'il vous plaît, Monsieur le conseiller municipal…

*M. Alfonso Gomez, maire.* Je disais donc qu'il était tout à fait normal à un moment donné, et c'est ce qu'a voulu faire le Conseil administratif déjà à l'époque, de mener une réflexion dans le cadre du plan d'action Monuments et héritage raciste dans l'espace public, avec les différentes parties de notre société, pour savoir si ça pose problème, comment on peut le valoriser ou l'expliquer. Il y a donc plusieurs options à l'étude aujourd'hui au sein de cette commission. Une note conjointe est en préparation – elle est quasiment à bout touchant – entre le département de M^me^ Joëlle Bertossa et le mien pour savoir où l'on va mettre le buste de Carl Vogt. Est-ce qu'on va le mettre au même endroit, est-ce qu'on va le mettre au parc des Bastions? Qu'est-ce qu'on va mettre comme note explicative?

C'est comme quand on parle du grand architecte qui a construit l'immeuble où se trouve l'appartement dont vous avez refusé l'achat hier pour en faire un musée… *(Ndlr: Le Corbusier.)* Il avait aussi ses zones d'ombre. Il a aussi eu en son temps un moment où il a collaboré avec les fachistes. Mais c'est ça, les humains! C'est comme ça. Ce n'est pas la *Cancel culture*. C'est la culture réactionnaire consistant à refuser à un moment donné de voir l'histoire comme elle est et à y mettre toutes les lumières, les bonnes et les moins bonnes. Il y a des personnes qui sont remarquables, d'autres qui le sont un peu moins, et il est de

notre devoir, si nous ne voulons pas dévaloriser notre patrimoine, de mettre tout ça en avant.

J'aurais donc pu vous dire tout ça, j'aurais pu vous dire qu'à un moment donné Carl Vogt réapparaîtra, qu'une commission est en train de travailler aujourd'hui pour savoir où on va mettre son buste une fois que les travaux seront terminés et pour décider de la manière dont on le fera. Il y a des scientifiques, enfin, bref… Nous reviendrons certainement vers vous. Mais vous le verrez parce qu'il va réapparaître, donc vous verrez où se trouvera son buste. Ça vous plaira, ça ne plaira pas, mais il n'a jamais été question ici et il n'est pas question de faire disparaître ce buste.

Je ne veux pas revenir sur cette question mais on a dit à plusieurs reprises: «Eh bien oui, il est de son temps…» Alors je conclurai par là, ce n'est pas «eh bien oui», c'est «eh bien non»! Être de son temps ne libère évidemment pas la personne des propos qu'elle a pu tenir à un moment donné pendant sa vie, peu importe le moment. Il y a eu des moments historiques extrêmement difficiles où les gens se sont levés avec courage, et je dois dire sur cette question que ce n'était pas le cas de Carl Vogt. *(Applaudissements.)*

**Le président.** Merci, Monsieur le magistrat. C'est rassurant de savoir que la statue n'a pas disparu. *(Rires.)*

*Mises aux voix, les conclusions de la commission demandant le classement de la pétition sont refusées par 39 non contre 36 oui.*

**La pétition est renvoyée au Conseil administratif.**

**Le président.** Cette pétition sera renvoyée au Conseil administratif, qui va faire un rapport.

Nous passons à la motion M-1911 dont vous avez accepté l'urgence. C'était l'urgence du Parti libéral-radical.

## 6. Motion du 13 octobre 2025 de Mmes et MM. Maxime Provini, Rémy Burri, Patricia Richard, Yves Herren, Boris Calame, Nathalie Jaggi, Fabienne Beaud, Fabienne Aubry-Conne, Aurélien Barakat, Roger Gaberell, Vincent Schaller, Alexandre Chevalier, Amar Madani et Daniel Sormanni: «Pour un budget 2026 respectant le plafond de déficit fixé à 49 millions de francs» (M-1911)[1].

*PROJET DE MOTION*

*Exposé des motifs*

Vu:

– le projet de budget 2026 présenté par le Conseil administratif;
– le plan financier 2025-2028 adopté par le Conseil administratif en début de législature, prévoyant un déficit maximal autorisé de 49 millions de francs;
– la situation financière préoccupante de la Ville de Genève, dont la dette dépassera en 2026 le seuil de 2 milliards de francs;
– la nécessité de préserver la capacité d'investissement de la Ville sans hypothéquer l'avenir des générations futures;

considérant:

– que le Conseil administratif s'était engagé, dans son plan financier présenté en début d'année, à respecter un déficit limité à 49 millions de francs;
– qu'un effort minimal de réduction de 1% des charges aurait permis d'atteindre cet objectif;
– qu'une telle réduction est compatible avec le maintien des prestations essentielles à la population, notamment par une meilleure mutualisation des ressources, une rationalisation des dépenses et une analyse rigoureuse des postes vacants;
– que le maintien d'un budget structurellement déficitaire fragilise durablement la situation financière de la Ville et contrevient au principe de bonne gestion,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

– à présenter dans les meilleurs délais au Conseil municipal un nouveau projet de budget 2026 respectant le plafond de déficit fixé à 49 millions de francs, conformément au plan financier adopté par le Conseil administratif en début de législature;

---

[1] *Mémorial* 183e année: Annoncée, No 22, p. 3408. Motion d'ordonnancement, No 24, p. 3475.

– à entreprendre sans délai un examen transversal des charges permettant d'identifier des pistes concrètes de réduction d'au moins 1% des dépenses de fonctionnement;
– à prioriser les prestations selon leur utilité publique et leur efficience, notamment en évaluant la nécessité de chaque remplacement de poste et en favorisant la mutualisation des fonctions administratives;
– à rendre compte au Conseil municipal avant la fin du premier trimestre 2026 des mesures entreprises pour atteindre cet objectif et des impacts sur le plan financier pluriannuel.

–***–

**Le président.** Je donne la parole au préalable au maire, M. Alfonso Gomez. Monsieur le magistrat, vous avez la parole. *(Ndlr: selon le règlement, la parole est donnée en préconsultation en premier lieu à l'auteur ou aux auteurs et auteures de l'objet.)*

**M. Alfonso Gomez, maire**. Oui, j'ai demandé à M. le président de pouvoir faire une introduction parce que ça vous permettra effectivement d'avoir un certain nombre d'indications avant de commencer à débattre sur cette motion. *(Brouhaha.)* Je vais présenter peut-être très rapidement le contexte… Comme vous le savez, le dernier budget présenté en séance plénière, la proposition PR-1720, qui avait également été présenté dans les différentes commissions et qui avait été refusé, présentait un déficit de 63 millions de francs – j'arrondis parce qu'on n'est pas à cent francs près…

Nous avons reçu il y a quelques jours les prévisions financières d'octobre, et le Conseil administratif s'est tout de suite réuni. Les prévisions d'octobre sont extrêmement négatives, alors que nous avions déjà eu des baisses de recettes au mois d'août. Ce n'est pas que la Ville de Genève, si cela peut vous rassurer; c'est tout le canton et c'est toutes les communes. Toutes les communes sont en très grande difficulté. Je viens encore d'une séance de l'Association des communes genevoises (ACG)… Elles sont toutes dans des situations extrêmement difficiles.

Pour ce qui nous concerne, nous aurons 30 millions de moins. Ce qui veut dire que, si on ne faisait rien pour l'instant, si vous prenez les 63 millions de déficit initial, moins ces 30 millions – et ce n'est pas 30 mais 27 ou 28 millions –, eh bien, nous serions dans une situation de déficit de près de 90 millions.

Vous aurez ce débat sur la question de savoir s'il faut rester sur −49 ou −50 millions, eh bien, vous voyez que l'effort qu'il faudrait faire à un moment donné équivaudrait à récupérer 40 millions de francs. Alors bon, comme ça dans l'absolu, ça n'a l'air de rien, mais ce sont des montants considérables. Ce sont des pans entiers de ressources humaines, 40 millions. C'est 300 postes quelque part qu'il faudrait tracer d'un trait de plume… Voyez, c'est un exercice extrêmement compliqué pour pouvoir récupérer ces montants.

Le Conseil administratif s'est donc tout de suite réuni, dès lundi, et a commencé à réfléchir sur ce qu'on pourrait faire. Un certain nombre de mesures vous seront présentées. Je ne vais pas commencer maintenant à vous les décrire, ce n'est pas le lieu. Nous allons revenir le 17 novembre pour la séance extraordinaire du Conseil municipal sur le nouveau budget qui vous sera présenté en vue d'un renvoi à la commission des finances. C'est en tout cas notre proposition. Après, vous êtes évidemment maîtres de l'organisation de vos travaux, mais nous avons très peu de temps maintenant pour finaliser le budget puisqu'il y a toute une série de documents à préparer.

Voilà ce que je pouvais vous dire en introduction. L'ensemble des communes et du Canton est dans une situation financière extrêmement négative. Le Canton, vous l'aurez lu, aura certainement 700 millions de déficit. Comparablement, en tout cas en ce moment, ça représenterait pour la Ville de Genève l'équivalent de 100 millions de déficit. Nous n'allons pas présenter 100 millions de déficit, je vous rassure… De toute façon, nous ne pourrions pas puisque la limite légale pour nous est fixée à 93 millions, ce qui équivaut au montant de l'ensemble des amortissements.

Je reprendrai bien entendu la parole à la fin de vos débats et de vos interventions, mais c'est la situation des finances de la Ville avant les mesures que le Conseil administratif vous présentera dans quelques jours. J'ai parlé du Canton, mais je peux vous dire, sans les citer, que toutes les autres communes, que la plupart en tout cas sont dans une difficulté comparable.

Ce que je peux encore ajouter, si vous me le permettez, *(brouhaha; cloche)*, c'est que ce n'est évidemment pas dû aux personnes physiques, puisque la baisse fiscale due aux personnes physiques a déjà eu lieu l'année passée. Cette fameuse baisse fiscale a déjà été répercutée. On a dit que ça n'aurait pas d'incidence… Mais non, elle reste stable, il n'y a pas eu de nette reprise de ce côté-là.

Par contre, ce sont les personnes morales qui aujourd'hui connaissent la baisse la plus importante. Et ça, je dois dire que ça m'étonne. On a eu en tout cas divers échos sur la marche des affaires qui sont un peu contradictoires, qui sont un peu différents. Mais ce sont les chiffres qui nous ont été transmis par le Département des finances cantonal. Je sais que ça va donner lieu à débat, mais, concernant les différentes baisses fiscales, je pense qu'il faudra à un moment

donné arrêter de jouer à ces jeux-là, parce qu'elles ont certainement une conséquence à un moment donné, en l'occurrence de ne pas permettre d'affronter la situation quand les vents deviennent contraires. Et aujourd'hui, nous avons des vents contraires, en tout cas au niveau de l'économie. Ils sont tellement contraires qu'il n'y a plus de coussinet, ce qui fait que nous nous retrouvons dans cette situation financière difficile.

**Le président.** Merci, Monsieur le magistrat. J'ai dérogé à la procédure de traitement de la motion. Normalement, on doit commencer par la préconsultation en donnant la parole aux auteurs de l'objet, mais j'ai estimé que l'introduction du magistrat était importante avant que l'on traite l'objet. *(Brouhaha.)* J'ouvre la préconsultation et je donne la parole aux motionnaires. Monsieur Maxime Provini, vous avez la parole pour cinq minutes.

*Préconsultation*

**M. Maxime Provini** (PLR). Merci, Monsieur le président. Je pense que, pour une fois, vous avez très bien fait de déroger à la règle. Je pense que c'était important de pouvoir entendre le magistrat nous faire les nouvelles annonces budgétaires, en l'occurrence ce montant de 30 millions en moins qui, effectivement, dans le cadre de la proposition initiale, porterait le budget 2026 à un déficit de 93 millions de francs.

C'est évidemment bienvenu que nous soyons là ce soir pour vous fixer un objectif, c'est un objectif qui est très ambitieux, certes, mais la majorité de ce Conseil municipal souhaite que le Conseil administratif présente un budget avec un déficit maximal de 49 millions. C'est la garantie que nous puissions entrer en matière sur ce budget. Si vous ne le faites pas, peut-être qu'on pourra tout de même entrer en matière; en tout cas au niveau du Parti libéral-radical, cette garantie sera assurée si vous êtes capables aujourd'hui de présenter un budget avec un déficit de 49 millions, ce qui respecte les engagements et la limite fixée par le Conseil d'Etat en début de législature. Nous serions alors à même de vous suivre. *(Brouhaha.)*

Maintenant, j'entends que la situation est compliquée… Les prévisions fiscales sont négatives, et il va falloir effectivement faire des choix. C'est un exercice difficile. Il va falloir trouver des solutions, il va falloir trouver des compromis *(brouhaha)* et être vraiment capable de tenir ce cap budgétaire, par respect pour les deniers publics, par respect pour les générations futures puisque ne pas le respecter, c'est augmenter la dette et faire peser vos choix sur les générations futures. Et cela, pour le Parti libéral-radical, n'est pas entendable.

Ces dernières années, en tout cas depuis que je siège au Conseil municipal, vous avez bâti vos budgets sur des recettes fiscales extraordinaires et vous avez pris pour acquis ce qui était extraordinaire. C'est une lourde erreur qui aujourd'hui revient comme un boomerang vous frapper, le Conseil administratif, vous surprendre et vous mettre dans l'embarras de devoir finalement faire des concessions sur les très nombreux choix que les recettes fiscales extraordinaires de ces cinq dernières années vous ont permis allègrement de faire sans que ce soit un problème. Eh bien, aujourd'hui, le Conseil administratif ne peut plus tenir le budget 2026 comme il a été capable de le faire avec les rentrées fiscales qu'on a connues en 2020, en 2021, en 2022, en 2023, en 2024 et encore en 2025.

Aujourd'hui, il va falloir faire des choix, et nous sommes là pour vous fixer un objectif. On attend de votre part que vous soyez capables d'être raisonnables et de faire en sorte de tenir ce déficit budgétaire de 49 millions, qui est déjà important. Mais encore une fois, pour une ville de 200 000 habitants qui a un budget de 1,3 milliard de francs, je pense qu'il y a largement de quoi trouver des solutions. Je ne dis pas que ce sera facile. Evidemment que ce sera un exercice compliqué, mais c'est tout à fait possible de tenir cet engagement de déficit limité à 49 millions, comme le demande cette motion. Je vous remercie, Monsieur le président.

**Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion est acceptée par 39 oui contre 34 non.**

**Le président.** Je donne la parole aux membres du Conseil municipal. Vous avez cinq minutes par intervention. Je donne la parole à M. Daniel Sormanni.

*(La présidence est momentanément assurée par M^me^ Anne Carron, première vice-présidente.)*

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, la procédure est un peu bizarre et il est vrai, Monsieur le président, qu'on aurait pu faire autrement lors de la séance où on devait renvoyer le budget, que l'on a finalement refusé. Parce que là vous avez dérogé à la règle, très bien, mais on aurait pu le faire à ce moment-là. Ça aurait permis le débat qu'on doit faire maintenant justement. Ça aurait permis un débat pour dire pourquoi nous ne voulions pas de ce projet de budget et pourquoi la majorité a refusé l'entrée en matière. Ce que nous n'avons pas pu faire. Vous auriez très bien pu déroger à la règle comme vous l'avez fait ce soir. Bon. *(Brouhaha. Cloche.)* Chaque chose étant égale pour elle-même… Parce que ça nous fait finalement une séance, une discussion de plus, avec retard puisqu'on doit discuter de cette motion maintenant alors qu'on aurait dû en discuter dans le cadre du premier projet de budget. *(Brouhaha.)*

**La présidente.** Un peu de silence, s'il vous plaît…

*M. Daniel Sormanni*. Maintenant, il faut bien se rendre compte d'une chose… Oui, il faut essayer de se rapprocher le plus possible de ce maximum de déficit autorisé par la réforme et financement de l'AVS (RFFA), soit −49 millions, parce que c'est une nécessité. Aujourd'hui, malheureusement, il y a des baisses de revenus. Il y a des baisses parce qu'il y a des baisses d'activités aussi et que l'euphorie de l'après-Covid, c'est fini, en tout cas pour un moment – les 200 millions de bonis ajoutés à la fortune et qui ont permis de réduire l'endettement. Mais l'endettement est reparti à la hausse depuis.

Alors, de deux choses l'une, parce que tout ça est lié… L'aménagement, la construction, la rénovation, la mobilité ou plutôt l'immobilité jusqu'à présent en Ville de Genève, tout ça est lié à l'activité et aux petits commerçants qui souffrent et qui meurent. Qui meurent! Allez voir dans les rues où il n'y a pas de travaux. Bon, il n'y en a plus beaucoup… Mais dans les rues où il n'y a pas de travaux, c'est la misère! Il n'y a plus de place de parking, il n'y a plus de possibilité d'accès aux commerces, et les commerces meurent. Vous voyez très bien qu'il y a des arcades vides. Des arcades vides! Cherche à louer… cherche à louer… Même les arcades relativement bon marché, même l'Hospice général qui a plein d'arcades n'arrive plus à les louer tout simplement parce qu'il n'y a plus d'artisans. On n'arrive plus véritablement à les aider.

Tout ça a des conséquences fiscales aussi. Ça a des conséquences sur l'animation, des conséquences sur la consommation, des conséquences évidemment sur les entreprises qui ne paient pas d'impôts tout simplement parce qu'elles ne gagnent plus rien ou qu'elles meurent. Tout ça, c'est donc un tout, et vous devez en tenir compte.

Il faut agir vite parce qu'on a perdu beaucoup de temps. Ça fait des lustres qu'on fait tout pour freiner l'activité d'une manière indirecte. Il n'y a pas une volonté de freiner l'activité… Mais compte tenu de la manière dont on agit en Ville de Genève sur les aménagements, la mobilité, les travaux, eh bien, on en arrive à ce constat. Un des éléments, c'est aussi les entreprises qui quittent la ville de Genève. On a eu passablement de grandes banques qui ont quitté le territoire de la ville de Genève pour aller dans d'autres communes, quand ce n'est pas dans d'autres cantons.

Je ne dis pas que c'est tout de la faute de la Ville de Genève, mais c'est quand même une réalité dont on doit tenir compte. On doit rectifier le tir et, pour rectifier le tir, il faut une autre politique, une autre politique d'aménagement, une autre politique de mobilité et une autre politique vis-à-vis des petits commerçants. Ce sont les petits commerçants qui font l'activité et l'animation dans les villes, ce ne sont pas les grands malls. D'ailleurs, là où on les a installés, les

petits commerçants ont disparu. Par conséquent il est faux d'agir comme ça, et il faut rectifier le tir. Ça, le Conseil administratif peut le faire.

Alors évidemment, ce n'est pas toujours facile de devoir trouver des économies, je le conçois bien. Mais si on a refusé l'entrée en matière, c'est tout simplement parce que ce n'est pas dans les capacités d'un Conseil municipal que de le faire, puisque, si on veut bouger quelque chose, il est tenu par la loi sur l'administration des communes (LAC) de trouver la compensation de l'autre côté. Par conséquent, nous, nous sommes bridés. Et surtout pour de telles sommes! C'est assez affligeant de voir que, depuis très longtemps, puisque je siège dans ce Conseil depuis plus de quarante-cinq ans, on s'écharpe au budget pour des subventions de…

**La présidente.** Il vous faut conclure, Monsieur le conseiller municipal…

*M. Daniel Sormanni.* … de même 1000 francs. Nous n'avions pas la capacité de venir faire des propositions dans le premier projet de budget. Il fallait trouver 12,5 millions d'économies… Impossible, ça ne pouvait être que le Conseil administratif.

Alors probablement que c'est beaucoup plus aujourd'hui, et on attend évidemment du Conseil administratif qu'il revienne avec un budget plus raisonnable, qu'il puisse peut-être commencer un certain nombre d'économies encore cette année pour les faire perdurer les prochaines années de façon à retrouver le chemin de l'équilibre.

On attend qu'il réfléchisse aussi – je conclus là-dessus, Madame la vice-présidente – au rythme des investissements. Je trouve que 180 millions par année, c'est trop, parce que ça impacte la trésorerie et ensuite aussi le budget de fonctionnement par le biais des amortissements. Donc merci de tenter de respecter les objectifs de cette motion et de revenir à un projet de budget plus raisonnable.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M. Vincent Schaller.

**M. Vincent Schaller** (UDC). Merci, Madame la présidente. Un déficit de 62 millions dans le précédent projet de budget, peut-être de 90 millions dans ce projet de budget bis, et nous avons un Conseil administratif qui invoque sa totale irresponsabilité sur un ton un peu fataliste, même un peu pleurnicheur, je trouve…

Je vais donner quelques éléments pour rappeler les responsabilités du Conseil administratif dans la situation que nous vivons. La première, c'est la question du retour à l'équilibre. Nous avions dans la loi fédérale relative à la RFFA une obligation de retour à l'équilibre sur une période de cinq ans et, compte tenu des recettes qui ont été réalisées ces dernières années, on aurait très bien pu retrouver cet équilibre en l'espace de deux ans.

Le Conseil administratif a fait le choix de prolonger dans la durée ce chemin de retour à l'équilibre qu'on aurait pu atteindre même en l'espace de deux ans, si les chiffres que j'ai en tête sont exacts. Le Conseil administratif a fait des pieds et des mains auprès de l'ACG pour obtenir une prolongation sur huit ans du chemin de retour à l'équilibre… Et donc c'est seulement en 2028 qu'on devait revenir à l'équilibre. Il y a donc encore plus d'occasions de rattraper son retard d'ici là. Eh bien, il ne l'a pas fait, malgré les pronostics de recettes fiscales absolument extraordinaires qui étaient prises en compte dans le projet de budget – pas entièrement mais pour partie – et qui auraient pu déjà permettre de retrouver un équilibre. Mais non, le Conseil administratif a choisi de créer 100 nouveaux postes de fonctionnaires il y a deux ans, 90 nouveaux postes de fonctionnaires l'année passée… C'est clair que, s'il avait été un peu plus raisonnable, on aurait atteint l'équilibre budgétaire l'année passée déjà. Il a choisi de ne pas être raisonnable.

L'année passée, au budget 2025, alors même qu'il connaissait le montant de la perte de recettes fiscales liée au vote de la population en faveur d'une baisse du barème de l'impôt sur le revenu, le Conseil administratif n'a pas adapté son projet de budget 2025. Il a dit: «Qu'importe les 50 millions de recettes en moins dans les comptes de la Ville, nous n'adapterons pas notre budget. Nous créons 90 postes de plus.» Le Conseil administratif a donc affiché une position de refus face au vote populaire, il a fait un déni de démocratie, et c'est clair que la situation de 2025 impacte très lourdement maintenant notre budget 2026. Si en 2025 le Conseil administratif avait tenu compte des choix de la population, on n'en serait pas là aujourd'hui pour 2026.

Et le pire, c'est qu'en dépassant en 2025 le déficit autorisé par la RFFA, le Conseil administratif a obtenu le droit de prolonger encore le chemin de retour à l'équilibre en s'appuyant sur une autre clause de la LAC. *(Ndlr: à son article 122.)* Donc, désormais, ce n'est pas en 2028 qu'il doit revenir à l'équilibre mais en 2033. Le Conseil administratif invoque donc sa propre impéritie pour obtenir une prolongation de cinq ans supplémentaires afin de retrouver l'équilibre budgétaire. Et ça fait maintenant six ans que les budgets de la Ville de Genève ne sont pas à l'équilibre.

Je rappelle quand même qu'il y a une règle d'or dans la LAC. La LAC dit que les budgets des communes doivent être équilibrés. C'est une règle d'or qui existe dans tous les cantons depuis de nombreuses années. C'est le secret d'une

bonne gestion communale. C'est une règle d'or qui existe même, sachez-le, dans toutes les communes de France et de Navarre. Donc, quel que soit leur niveau de revenu, ce sont toutes les communes françaises, même les plus modestes, ce sont toutes les communes frontalières qui respectent le principe d'équilibre budgétaire, la règle d'or. La Ville de Genève, avec cet argent qui lui coule du ciel en permanence, n'est pas capable d'avoir le même sérieux en termes de budget que toutes les communes françaises qui nous entourent. C'est pour dire la honte que représente ce projet de budget du Conseil administratif.

Sur les efforts d'équilibre budgétaire, on nous dit qu'il y a des charges contraintes et des charges dynamiques… Rien du tout! Bien entendu que les nouveaux postes, notamment pour la municipalisation des crèches, ne sont pas des charges contraintes ni des charges dynamiques. On doit bien entendu renoncer à ces postes-là au nom de cet objectif d'équilibre budgétaire.

Je vous donne un autre exemple qui est encore plus marquant… Ce sont les lignes de subventions. Il y a chaque année, Mesdames et Messieurs, des subventions qui disparaissent parce que l'activité de l'association cesse. C'est 50 000 francs qui disparaissent ici, 100 000 francs là, non pas qu'on supprime les subventions, car ce sont souvent plutôt des associations qui cessent leur activité. Par conséquent, ce sont des subventions qui n'ont plus de raison d'être.

Croyez-vous que ce Conseil administratif choisirait, alors qu'on a 62 millions de déficit, de ne pas réattribuer cet argent et de profiter du fait que l'activité de l'association cesse pour réduire le déficit? Non, le Conseil administratif s'empresse de reverser instantanément cet argent qui n'ira plus à une association qui disparaît à une nouvelle association, afin de prolonger ce clientélisme d'une année sur l'autre. Et ça, je trouve que c'est vraiment la démonstration de la malhonnêteté du Conseil administratif, alors qu'il prétend faire des efforts d'équilibre budgétaire. Quand une subvention disparaît, on ne se précipite pas pour la reverser à une nouvelle association.

Donc le Conseil administratif a fait semblant…

**La présidente.** Votre temps de parole est écoulé, Monsieur le conseiller municipal…

*M. Vincent Schaller*. Je reprendrai la parole plus tard, Madame la présidente… Il a fait semblant ces dernières années – conclusion intermédiaire – de vouloir suivre un chemin de retour à l'équilibre. Il a en réalité réalisé chaque année l'ensemble de ses fantasmes et il voudrait encore cette année réaliser tous ses fantasmes, sans limite budgétaire et quels qu'en soient les coûts. Je vous remercie, je reprendrai la parole plus tard.

*Une voix*. Bravo.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M. Jean Burgermeister.

**M. Jean Burgermeister** (EàG-UP). Je vous remercie, Madame la présidente. Alors, cette motion se focalise uniquement sur le déficit qui est calculé sur la base d'un sondage réalisé notamment auprès des entreprises. Or, le département de M^me^ la conseillère d'Etat Nathalie Fontanet nous a habitués, on le sait, à quelques variations entre le moment de l'établissement du budget et celui des comptes. Il y a des années par exemple où, au niveau du Canton, cet écart dépassait, Mesdames et Messieurs, le milliard de francs. Alors, quand on a une marge d'erreur de plus d'un milliard, venir finasser sur quelques dizaines de millions, évidemment que c'est grotesque.

Cela dit, nous aurions tort d'être confiants sur les comptes car il se pourrait que l'année prochaine la droite ait réussi à parvenir à ses fins – et si ce n'est pas l'année prochaine, ce sera peut-être la suivante – et qu'après des années d'acharnement à faire de la politique des caisses vides nous nous retrouvions vraiment dans une situation financière difficile.

La droite n'y est pas arrivée seule naturellement, elle n'est pas assez efficace pour ça. Il a fallu la conjonction, je crois, de trois facteurs. Le premier, c'est évidemment la multiplication des cadeaux fiscaux: la RFFA, la baisse massive de l'imposition sur les grosses entreprises, la baisse de l'impôt sur les revenus qui a favorisé essentiellement les très hauts revenus, enfin la baisse, à partir de cette année, de l'impôt sur la fortune qui favorise 0,1% de la population la plus fortunée. C'est le premier point.

Le deuxième facteur, c'est une croissance en berne dans le cadre d'un capitalisme en panne depuis grosso modo la crise de 2008. La Suisse avait initialement un peu mieux réagi que ses voisins mais elle est confrontée elle aussi aux mêmes contradictions, aggravées, qui plus est, depuis l'arrivée au pouvoir aux Etats-Unis de l'ami de plusieurs des auteurs de cette motion, Donald Trump, lequel a infligé des taxes extraordinairement brutales à l'économie suisse. Cela pourrait avoir un impact, bien que celui-ci, il faut bien le dire, reste très difficile à chiffrer pour l'heure.

Le troisième facteur qui devrait nous pousser à être un peu prudents, c'est cet effet secondaire de la RFFA qui est passé assez inaperçu, car aujourd'hui, aussi bien au niveau de la Ville que du Canton, la moitié des revenus fiscaux, donc des impôts sur les entreprises, sur les personnes morales, dépend du trading. Or, il n'y a pas de secteur économique plus versatile que le trading. Nous avons eu, c'est

vrai, des années de très haute conjoncture pour ce secteur depuis les années 2020 en tout cas. Et la question n'est pas de savoir si le trading va s'effondrer, c'est de savoir quand il va s'effondrer. Et alors, les répercussions fiscales seront extrêmement lourdes pour la Ville, c'est vrai. On pourrait aussi avoir des considérations sur le rôle prédateur que joue ce secteur d'activité à travers le globe, mais ce n'est pas forcément le sujet ce soir.

Alors la droite qui a orchestré depuis des années cette politique des caisses vides hurle aujourd'hui au loup à cause du déficit qu'elle a elle-même engendré. En fait, c'est hypocrite. Le but est double. D'une part, servir ses amis les plus riches de la ville de Genève qui profitent des baisses d'impôts, d'autre part priver la majorité de la population de prestations qui sont essentielles. Ou encore rogner sur les salaires de la fonction publique, alors même, Mesdames et Messieurs, que les salaires réels ont diminué dans ce pays ces dernières années, contrairement aux fortunes que vous servez avec tant d'empressement, qui, elles, ne font que prendre l'ascenseur.

Alors pourquoi, dans le fond, la majorité de droite ne fait pas de propositions concrètes sur ce budget? Pourquoi refuse-t-elle l'entrée en matière et pourquoi se borne-t-elle à présenter une motion qui s'avère finalement tout à fait étriquée? Eh bien, il y a deux raisons à cela. La première, c'est que la droite est malheureusement incapable de se mettre d'accord. Ils nous disent qu'il faut faire des économies mais ils ne savent pas nous dire où il faut les faire. Et il y a probablement des contradictions entre le Parti libéral-radical, l'Union démocratique du centre, le Centre et les Vert'libéraux, ce qui fait qu'ils sont un peu tétanisés. C'est la raison pour laquelle ils ont peur du débat budgétaire. C'est la première raison.

La deuxième raison, Mesdames et Messieurs, c'est qu'ils n'ont pas beaucoup de courage. Ils savent que les coupes budgétaires seront impopulaires. Ils savent qu'en cas de référendum, comme toujours nous gagnerions. C'est pour ça qu'ils veulent à tout prix éviter que la population ne se prononce. Ils veulent à tout prix éviter d'assumer ces coupes dans les prestations à la population, qui sont si importantes pour l'écrasante majorité de la population de la ville.

**La présidente.** Votre temps de parole est écoulé, Monsieur le conseiller municipal…

*M. Jean Burgermeister*. Je termine ici, Madame la présidente, je vous remercie de m'avoir averti. *(Rires.)* Ce qui manque dans cette motion, c'est de la considération à l'égard des besoins de la population qui ne font qu'augmenter, auxquels nous ne serions pas en mesure de répondre avec les coupes voulues par la droite. *(Applaudissements.)*

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M[me] Vanessa Klein.

**M[me] Vanessa Klein** (HP). Merci, Madame la présidente de séance. J'entends chez plusieurs de mes préopinants sur ces bancs *(ndlr: de la gauche)* un discours selon lequel la dette n'existerait pas. Arrêtons de dire que la dette n'existe pas. Elle existe, ça s'appelle les impôts de demain. Ce n'est pas en niant la dette qu'on construit l'avenir, c'est en la maîtrisant. Oui, la Ville de Genève s'endette pour des crèches, pour la culture, pour le sport, pour la transition écologique, pour le logement. S'endetter, oui quand c'est pour investir intelligemment. Mais croire qu'on peut tout financer au nom du bien commun, c'est oublier que le bien commun a aussi besoin d'un budget. Un budget, ce sont des choix, et choisir, c'est renoncer. C'est ce que les citoyens attendent: des priorités claires et des décisions assumées. Parce que la vraie responsabilité, ce n'est pas de tout promettre, c'est d'assumer en transparence et en équité.

Le Conseil administratif s'est engagé à limiter le déficit à 49 millions de francs. Ce n'est pas un chiffre arbitraire. C'est une ligne de prudence qui permet de préserver notre capacité d'investissement sans compromettre la stabilité financière de la Ville. Respecter ce cadre, ce n'est pas freiner l'action, c'est garantir qu'elle reste possible demain. Réduire les charges d'un pourcent, ce n'est pas affaiblir les services, c'est faire preuve de discernement. Cela signifie mieux planifier, mutualiser ou coordonner, éviter les dépenses automatiques et concentrer nos moyens là où ils sont utiles. Ce n'est pas moins de service public, c'est un service public plus efficace, plus responsable et plus durable. C'est de la rigueur, pas de l'austérité. *(Brouhaha.)* La solidité financière, c'est ce qui garantit dans la durée… *(brouhaha)* S'il vous plaît… l'égalité d'accès, la qualité des services et la confiance collective.

La dette, ce n'est pas qu'un chiffre, c'est un contrat moral avec les générations à venir: ne pas leur laisser seulement des équipements, mais aussi des finances viables pour continuer à les faire vivre. Or, quand on ne choisit pas, ce sont les générations futures qui paient à notre place. Alors oui, la dette existe, et c'est justement pour la population qu'il faut en parler. Parce que l'équité, ce n'est pas tout donner tout de suite, c'est permettre à chacun de vivre dignement aujourd'hui comme demain. Et gouverner c'est ça, c'est agir lucidement, investir avec sens et tenir nos engagements dans le temps.

C'est exactement ce que propose cette motion. Retrouver le cap, réaffirmer nos priorités et renforcer la responsabilité de la Ville. C'est une démarche de cohérence, pas de contrainte. C'est une motion qui ne ferme aucune porte mais qui nous oblige à savoir où nous voulons aller et comment nous voulons y aller. Alors c'est pour ça que je vous invite à voter oui à la motion M-1911 pour que la

Ville reste ambitieuse mais responsable, solidaire mais lucide et surtout fidèle à la population qu'elle sert.

*Des voix*. Bravo!

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère municipale. Je vous informe que le bureau a décidé de clore la liste. Je vous donne la liste des orateurs: MM. Guilhem Kokot, François Mireval, Didier Bonny, Maxime Provini, Alexandre Chevalier, François Bärtschi, Théo Keel, Vincent Schaller, Daniel Sormanni, Matthias Erhardt et les conseillers administratifs qui voudront bien prendre la parole. La parole est à M. Guilhem Kokot.

**M. Guilhem Kokot** (S). Merci, Madame la présidente. Je vais donc prendre la parole sur cette motion proposée par la droite élargie. Je pense qu'il est important de commencer en disant qu'un budget, contrairement d'ailleurs à ce qui vient d'être dit, ce n'est pas que des chiffres. Les chiffres traduisent des besoins, des prestations publiques et c'est pourquoi je suis effaré quand la droite nous propose en réalité une baisse de 13 millions sur la base d'un budget qui n'est plus celui dont nous allons discuter, puisqu'à la base le budget présentait un déficit de 62 millions et qu'on nous propose de maintenir ce déficit à 49 millions.

D'ailleurs, si la droite était réellement responsable, elle se serait déjà empressée d'amender sa propre motion puisque, à l'aune des nouvelles données, ce n'est plus 13 millions de francs, comme vous pensiez, que nous devrions aller chercher mais 40 millions. Or, je vois bien que la droite n'est pas tant attachée à la question d'aller couper dans les prestations qu'ils estiment superflues mais plutôt qu'ils souhaitent défendre une belle position de principe, puisque vous maintenez le cap à 49,3 millions de francs sur la base de la RFFA, alors que la RFFA ne savait pas que Donald Trump serait réélu et qu'il ferait des taxes douanières qui ont aujourd'hui un impact non négligeable sur les recettes de cette ville. Ce n'est d'ailleurs pas la politique de gauche de cette ville qui a amené les taxes douanières de Donald Trump, ce sont plutôt les politiques poursuivies par votre partie de cet hémicycle. Voilà, donc on paiera les pots cassés d'une politique populiste et démagogique qui abîme le monde actuellement.

Je ne vais pas répéter ce qu'a dit Jean Burgermeister de façon très claire. Il a effectivement souligné votre lâcheté, et même plus que ça, votre démission. Parce que lors de la dernière séance plénière *(exclamation)*, vous avez décidé… *(Exclamation.)* Non, non, ce n'est pas une insulte…

**La présidente.** S'il vous plaît, un peu de silence. Laissez parler l'orateur. *(Exclamations.)*

*M. Guilhem Kokot*. Eh bien, je ne retirerai pas ces propos parce que… *(Exclamation de M. Sormanni.)* Tout le monde est lâche parfois, Monsieur Sormanni. Ce sont des choses qui arrivent. Mais c'est mieux de ne pas l'être quand on traite du budget de la Ville de Genève. Or, vous l'avez été la dernière fois puisque vous nous avez confisqué le débat…

**La présidente.** Monsieur Kokot, c'est à moi que vous vous adressez et je transmets.

*M. Guilhem Kokot*. Pardon, excusez-moi, merci, Madame. Excusez-moi, c'est vrai. Vous vous êtes ôté cette possibilité de débat – vous transmettrez, Madame la présidente – et je pense que c'est très grave. C'est très grave de dire que le débat a été confisqué la dernière fois. On n'a pas pu discuter de ce budget et même des raisons qui ont conduit à sa non-étude en commission… C'est de la lâcheté car la droite a peur effectivement du référendum qui pourrait s'ensuivre si elle devait, elle, faire les arbitrages.

Or, c'est exactement ce pour quoi la population lui a donné sa majorité aujourd'hui. Ce Conseil a comme prérogative principale d'étudier le budget, mais la majorité de ce Conseil a décidé de «faire sauter cette compétence» la dernière fois. C'est profondément irresponsable parce qu'on va devoir traiter d'un budget historique, extrêmement important, dans une situation dramatique et qu'on va devoir le faire en catimini rapidement dans une seule des commissions, de façon peu sérieuse. Ce qui fait que nous serons tous sûrement cloîtrés dans cette salle le lundi 8 décembre jusqu'au bout de la nuit à cause de la droite puisqu'on devra quand même devoir l'étudier, ce budget! Et moi je le dis, je l'annonce, nous à gauche, on va très certainement devoir renoncer à des choses qui nous sont très chères parce qu'on va faire preuve d'un esprit de responsabilité et essayer d'être au plus proche des prestations publiques. *(Rires et applaudissements sur les rangs de droite.)* Oui… Je crains que vous ne m'applaudissiez pas très longtemps quand on rentrera dans les détails de ce débat-là… *(Cloche.)* Enfin, bon, on verra bien où nous proposerons les fameuses économies.

Pour terminer et conclure parce que je vois que j'arrive gentiment mais sûrement à la fin de mon temps de parole, j'aimerais rappeler à cette majorité de droite qu'elle n'est pas majoritaire au Conseil administratif. Je sens que c'est une frustration importante étant donné qu'elle essaie à chaque fois de s'infiltrer par les commissions dans les décisions du Conseil administratif, comme lors de

la discussion sur la motion qui a été traitée précédemment. Ou même en renvoyant parfois ici la balle au Conseil administratif s'agissant de qui devrait faire les coupes, alors que c'est quand même sa prérogative et qu'elle peut faire des coupes.

Qu'ils les fassent, ils les assumeront devant la population et, comme l'a dit Jean, nous les contesterons et nous gagnerons, comme ce fut le cas déjà en 2016, 2017 et 2018. Donc ne soyez pas offusqués si ce Conseil administratif de gauche vous propose un budget de gauche. Vous êtes le Conseil municipal, vous êtes à majorité de droite, vous proposerez des coupes de droite et nous irons ensuite devant la population, qui tranchera. Mais vous le savez, la population de la ville de Genève, elle est certainement plutôt de gauche.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M. Alexandre Chevalier.

**M. Alexandre Chevalier** (UDC). Merci beaucoup, Madame la présidente de séance. Mesdames et Messieurs, que dire après autant de larmes de la part de mon préopinant sur la question de la responsabilité? Que dire lorsqu'on sait que la légitimité que la population a donnée à ce Conseil municipal est égale à la légitimité de ce Conseil administratif? Encore une fois, la population a décidé que l'ancienne majorité était une ancienne majorité et qu'une nouvelle majorité devait se mettre en place. Alors il serait bon aussi que le Conseil administratif arrête de vivre dans le multivers ou le passé dans lequel il vivait jusqu'à maintenant et qu'il tienne compte aujourd'hui dans sa politique – comme on l'a dit sur d'autres sujet aussi – des programmes politiques, des visions, des envies et des désirs d'une majorité qui est différente.

Oui, nous sommes un délibératif, nous discutons de beaucoup de choses mais, à la fin, le choix, le vrai choix, c'est celui qui porte sur l'argent sonnant et trébuchant, sur le budget. C'est ce choix-là qui nous appartient mais il nous appartenait aussi, lors de la présentation du premier budget, de dire non. J'entends certains ici dire que nous ne proposons rien, que nous sommes divisés, que nous faisons des coups politiques mais que nous n'avons rien à dire… Alors, je vais relire un communiqué de presse commun que nous avons fait à la suite du refus de l'entrée en matière sur le budget. Dans ce communiqué, les quatre groupes qui l'ont refusé se sont mis d'accord pour donner des indications politiques au Conseil administratif qui lui a les moyens avec l'administration, je vous le rappelle, de faire des choix, de faire le suivi.

Lorsque nous avons refusé les comptes, de manière symbolique et politique, d'ailleurs, nous savions bien que ce n'était pas une question comptable, c'était

un refus de «non-compréhension», de «non-accord» quant à l'impact de ces politiques publiques et de cette gestion. Nous n'avons pas, en tant que délibératif – et je l'ai dit lors des comptes –, de commission de contrôle de gestion, mais il est impératif en effet que les élus que nous sommes soient à un moment donné en capacité de comprendre les impacts réels des dépenses générées par les budgets proposés par le Conseil administratif. A ce titre, il faut bien évidemment que ce soit au Conseil administratif d'avoir un peu de courage lorsqu'il faut trancher.

On comprend bien que c'est délicat, difficile et pas facile lorsqu'on a eu l'habitude pendant autant d'années de ne pas avoir de contradiction et que de bons petits soldats aient voté en faveur des budgets que leur magistrat voulait. On nous fait d'ailleurs croire que ça travaillait… Alors oui, ça travaillait un peu à l'espagnole… Alors je ne sais pas si M. le maire s'inspire des politiques de Pedro Sanchez *(brouhaha)* et du mouvement Sumar en Espagne. On a un Etat pléthorique avec des gens qui rêvent… *(Brouhaha. Cloche.)* En Espagne, on a un Etat pléthorique où la politique de la gauche espagnole fait en sorte de dépenser beaucoup d'argent *(brouhaha)* pour faire plaisir à beaucoup de monde. *(Commentaire de M. Gomez.)* Je parle d'inspiration politique, Monsieur le maire, je ne parle pas d'origine – je suis moi-même Sud-Américain… Je parle d'inspiration politique et je me demande si vous vous inspirez de la politique de M. Sanchez et de l'extrême gauche espagnole qui a mis en place une politique qui veille à distribuer un maximum d'argent à tout le monde pour faire plaisir et garder sa manne électorale.

Alors, Mesdames et Messieurs, je vais vous dire aussi une chose à propos des vilains qui ont voté en faveur de la baisse d'impôts pour se faire plaisir parce qu'ils étaient tous riches… Je doute que 54% des électeurs de la Ville de Genève soient de richissimes citoyens de notre commune qui auraient voté en faveur de cette baisse d'impôts pour faire plaisir à leur chef ou à leur voisin, mais surtout qu'ils ne puissent pas prendre en considération que le pouvoir d'achat ne se gagne pas seulement par la distribution de dividendes et de subsides mais aussi par ce qu'il reste dans la poche à la fin du mois. Ce sont des sommes que l'on ne donne pas à l'Etat ou à la collectivité parce qu'on a aussi le droit de dépenser un peu pour soi, pas uniquement pour des projets qui ne nous représentent d'ailleurs pas toujours.

Je dirais même qu'un certain nombre de projets, aujourd'hui, ne représentent pas cette nouvelle majorité du Conseil municipal que nous représentons. Elle représente une manière de faire de la politique et une vision qui était certes majoritaire jusqu'à présent, mais il va falloir quand même à un moment donné changer de disque et de programme et commencer à en tenir compte.

Je rappelle ici l'appel à la responsabilité que nous avons signé tous ensemble et sur lequel nous avons communiqué lorsque nous avons refusé l'entrée en matière sur le budget. C'était de «présenter un budget conforme au plan de retour

à l'équilibre imposé par le Conseil d'Etat», comme l'exigent la loi et le bon sens, «mettre fin aux budgets militants et à la multiplication des projets symboliques coûteux, assainir la gestion du personnel»…

**La présidente.** Il vous faut conclure, Monsieur le conseiller municipal…

*M. Alexandre Chevalier.* … «dont la croissance constante des effectifs pèse lourdement sur les charges de fonctionnement». C'est «prioriser ainsi les missions fondamentales de la Ville» que sont la sécurité, la propreté, l'espace public, la jeunesse, la culture et le sport.

Voilà, Mesdames et Messieurs, un programme sur lequel nous vous demandons d'agir avec parcimonie, en obéissant aussi aux exigences légales de déficit. Quand la droite vous réclame ici de ne pas dépasser un déficit de 49 millions, je ne crois pas qu'elle soit en train de réclamer l'impossible. On ne vous demande même pas un budget équilibré aujourd'hui pour entrer en matière, on vous demande le minimum légal.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur François Mireval, vous avez la parole.

**M. François Mireval** (S). Merci, Madame la présidente de séance. Le Parti socialiste constate, soit dit en passant, que l'Union démocratique du centre ne cesse ce soir de prodiguer des exemples venus de l'étranger. Il est peut-être utile que l'Union démocratique du centre s'y intéresse effectivement, mais faudrait-il encore que ces considérations soient pertinentes. Or, ce qui a été dit précédemment sur les communes françaises ou même celles d'autres cantons est totalement erroné. Les fonctionnements sont totalement différents. La LAC est spécifique du Canton de Genève et ne concerne ni nos voisins vaudois et encore moins nos voisins hexagonaux.

Cela dit, je prends la parole ce soir pour dénoncer l'analogie trompeuse et masquée sous les propos de la droite qui revient à considérer qu'il faut gérer, n'est-ce pas, notre entité municipale comme un ménage ou comme une entreprise privée. On ne l'a pas encore tout à fait entendu ce soir mais on l'a entendu lors d'autres débats budgétaires. Or, cette analogie est totalement fausse. Plusieurs points le montrent.

Premièrement, la temporalité est différente. En général un ménage ou une entreprise rembourse ses dettes de son vivant. L'Etat a presque une «éternité»,

entre guillemets, pour le faire, en tout cas sur la durée accordée par les banques qui octroient les prêts. Et on sait que, dès que la municipalité lance un prêt à Genève, il est souscrit dans la demi-heure.

Deuxièmement, la création monétaire est possible pour l'Etat. La fiscalité, par exemple le centime additionnel en Ville, en est un bon exemple. C'est évidemment impossible pour un ménage ou une entreprise privée.

Troisièmement, les contributions publiques et les taxes sont la principale source de revenus de l'Etat. C'est évidemment impossible pour un ménage ou une entreprise privée. Enfin et surtout, l'usage de cette dette… L'Etat investit dans des infrastructures publiques et des service publics, le tout au service de l'ensemble de la population. Les crèches ont été mentionnées ce soir, et on pourrait mentionner bien d'autres services comme la culture mais aussi la Voirie, la police municipale ou l'isolation des bâtiments. Tout cela est au service de toute la population, alors qu'un ménage ou une entreprise privée emprunte et s'endette pour soi-même.

Un Etat, que ce soit une ville comme Genève, un canton, a fortiori un pays, est d'une certaine manière *too big to fail*. Il n'y a pas de faillite étatique, vous le savez, alors que pour un ménage ou une entreprise privée, cette possibilité existe malheureusement.

Cette analogie trompeuse est en permanence manipulée par la droite au nom d'une prétendue nécessité de rigueur budgétaire, et cela de façon permanente. C'est en réalité, Mesdames et Messieurs, un outil de culpabilisation non seulement d'une partie de la classe politique mais même du corps électoral, qui a légèrement suivi cette droite en lui octroyant une petite majorité dans cette enceinte; et c'est au nom d'une sorte de moralisation, on l'entend, d'une prétendue moralisation de la vie budgétaire qui est déconnectée de la réalité technique, de la gestion, de la dette!

Je vais prendre un exemple en Allemagne puisque d'autres pays ont été cités… L'Allemagne est célèbre pour sa rigueur budgétaire, et certains connaissent peut-être le mythe de la ménagère souabe et rigoureuse. Enfin, bref, n'étalons pas ça ici… Par contre, le résultat, c'est par exemple que les infrastructures ferroviaires en Allemagne sont si délabrées qu'il faut maintenant investir beaucoup plus pour les rénover que si elles avaient été entretenues correctement.

Je termine en citant un commentateur de droite sur un réseau social sur lequel j'avais publié un post en rapport avec le fait de ne pas confondre l'Etat avec un ménage ou une entreprise privée. Et j'ai reçu ce commentaire d'un homme de droite – j'insiste… Il a dit: «Comparer l'Etat à un ménage ou à une entreprise, c'est le degré zéro de l'intelligence.» Malheureusement, nous constatons que c'est ce degré zéro de l'intelligence que notre droite municipale atteint en permanence au moment du budget. *(Applaudissements.)*

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M. Didier Bonny.

**M. Didier Bonny** (Ve). Merci, Madame la présidente de séance. Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, j'aimerais tout d'abord faire un petit retour dans le passé. Vous vous souvenez sans doute que le 13 octobre, il y a un peu plus de deux semaines, ce Conseil municipal a été convoqué pour discuter du budget 2026. Vous vous souvenez sans doute aussi que la droite élargie a, à cette occasion, serré les boulons et refusé l'entrée en matière, empêchant ainsi toute discussion. Elle aurait très bien pu dire à ce moment-là au Conseil administratif quels étaient ses souhaits, par exemple qu'elle n'accepterait pas un déficit qui irait au-delà de 49 millions de francs. C'est sa ligne rouge, car au-delà ce budget serait refusé… Mais non! Cette manière de faire qui était frappée au coin du bon sens n'a pas trouvé grâce aux yeux de la droite élargie. Ce n'est toutefois guère étonnant puisqu'elle était aveuglée par son désir de montrer au Conseil administratif rose-vert – et teinté d'une touche d'orange, ne l'oublions pas… – que la majorité au sein du Conseil municipal avait changé. *(Remarque de M. Sormanni.)* Soit, admettons.

On aurait pu s'arrêter là et attendre le 17 novembre la présentation du nouveau budget 2026 2.0… Mais cela aurait été trop simple et la droite élargie, après avoir, je le rappelle, confisqué le débat sur la première mouture du budget 2026, revient deux semaines plus tard nous proposer cette motion urgente pour que le débat ait enfin lieu. On croit rêver, ou cauchemarder, c'est selon. *(Remarque de M. Sormanni.)*

*M. Simon Gaberell* (Ve). Les commentaires, merci… *(Cloche.)*

*M. Daniel Sormanni* (MCG). Je fais les commentaires que je veux… *(Rires.)*

*M. Didier Bonny*. Vous avez fini, Monsieur Sormanni? C'est bon? Très bien.

**La présidente.** Monsieur Sormanni, vous avez demandé la parole, vous la prendrez quand je vous la donnerai. Je vous remercie. Poursuivez, Monsieur Bonny.

*M. Didier Bonny*. Vous ne comptez pas ça dans mon temps, s'il vous plaît… *(Exclamations.)*

*M. Daniel Sormanni*. Un peu trop facile…

*M. Didier Bonny*. Donc cette droite élargie, alors qu'elle a toujours dit que c'était au Conseil administratif d'opérer les choix sur les économies à faire, donne dans la motion qui nous occupe ce soir ses consignes d'économies au Conseil administratif. On n'y comprend plus rien.

Mais ce serait trop beau si on s'arrêtait là… Cette motion est obsolète avant même qu'elle ne soit acceptée, puisqu'il ne fait guère de doute qu'elle sera acceptée, M. Gomez venant de nous annoncer que les nouvelles prévisions fiscales sont mauvaises, et même très mauvaises. Je rappelle à ce titre que les baisses d'impôts sur le revenu des personnes physiques et celles, comme l'a voulu la droite élargie, qui sont liées à certains immeubles *(ndlr: réforme de l'imposition de la propriété du logement)*, ont conduit à une perte fiscale de 58 millions pour la Ville de Genève. Cela compromet grandement le retour à l'équilibre selon le plan financier initialement prévu et, il ne faut pas l'oublier, cela creuse la dette.

Alors après, vous transmettrez, Madame la présidente de séance, à M. Chevalier, on peut bien sûr dire que les citoyennes et les citoyens de la ville de Genève ont voté à une petite majorité en faveur de cette baisse d'impôts… Mais gouverner, c'est prévoir et, à un moment donné, il y a des choses qu'on ne propose pas à la population quand on sait qu'elles auront des conséquences délétères. On peut déjà s'en rendre compte cette année et peut-être d'ailleurs qu'on ne s'attendait pas que ça vienne si vite. Mais on a malheureusement directement le résultat.

J'en reviens aux nouvelles prévisions fiscales, qui sont donc en baisse de 28 millions par rapport à celles du mois d'août. L'objectif visé par cette motion, à savoir un déficit de 49 millions, ne sera pas atteignable à moins de faire des coupes drastiques. Sauf que, comme l'a très bien dit tout à l'heure M. Burgermeister, ces coupes drastiques ne trouveront pas de majorité parce que vous êtes incapables, la droite élargie, de vous mettre d'accord pour trouver des économies de 40 millions… Ça, j'en fais déjà le pari. On en reparlera le 6 décembre.

Faut-il que je rappelle que le Conseil municipal a voté pas plus tard qu'hier en faveur d'un crédit d'étude de 19 millions de francs pour un futur crédit de réalisation de potentiellement plus de 200 millions? Dommage, Madame la présidente, que M. Sormanni cette fois ne m'écoute pas, parce que M. Sormanni – vous lui direz – a dit il y a trois minutes qu'il faudrait faire attention aux investissements… Bon, donc un jour on dit quelque chose et le lendemain on dit autre chose. *(Remarque de M. Sormanni.)*

**La présidente.** Merci de conclure, Monsieur Bonny.

*M. Didier Bonny*. Ah, je n'ai pas terminé… Et alors, il ne faut pas oublier que, quand on fait des investissements pareils, il y a les postes qui vont avec après! Ça, on l'oublie. Or, la motion demande, je cite, «d'entreprendre sans délai un examen transversal des charges permettant d'identifier des pistes concrètes de réduction d'au moins 1% des dépenses de fonctionnement», alors que la droite élargie a voté hier exactement en faveur du contraire. J'ai presque terminé, Madame la présente… Il est vrai que la cohérence en politique est un exercice complexe. Cette motion en est, hélas, un très bon exemple. Laissons, par conséquent, le Conseil administratif revenir ces prochains jours nous présenter la deuxième mouture de son budget 2026 comprenant les nouvelles prévisions fiscales, et rejetons cette motion qui fait sans doute plaisir à ses autrices et à ses auteurs mais qui est totalement inutile. *(Applaudissements.)*

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Vous aurez remarqué qu'il est 22 h 25 et qu'il y a encore dix prises de parole… Je vous demanderai donc d'être concis. La parole est à M. Maxime Provini.

**M. Maxime Provini** (PLR). Merci, Madame la présidente de séance. Moi, ça m'amuse beaucoup de voir ces magnifiques prises de parole de mes collègues conseillères et conseillers municipaux qui s'indignent de ne pas avoir pu discuter il y a deux semaines du budget. Ecoutez, malheureusement, nous avons été saisis d'un budget qui n'était pas juste mauvais mais très mauvais, pour reprendre les termes de mon préopinant, alors nous avons effectivement tous ensemble, la majorité de ce Conseil municipal, décidé de ne pas entrer en matière. C'est notre droit le plus strict.

Quant à entendre parler de lâcheté, alors là il faudra transmettre à M. Kokot, Madame la présidente de séance, qu'il est probablement, je ne sais pas, qu'il a encore un peu trop de lait derrière les oreilles par rapport à ce parlement. *(Exclamations.)* Il ne se rend probablement pas compte de la charge qui lui a été confiée… *(Remarque de M. Kokot.)* Oui, eh bien, tu pourras répondre avec grand plaisir… On nous a confié un mandat, on nous demande d'être responsables sur les deniers publics; on nous a présenté un budget qui n'était pas responsable, on a décidé de ne pas entrer en matière sur ce budget. C'est notre droit le plus strict. J'attends de mon collègue qu'il revienne sur ses propos parce qu'ils ne sont pas dignes ni de la personne qu'il est ni du rôle qu'il occupe dans ce Conseil municipal.

Il n'y a rien de lâche là-dedans. La gauche aurait fait et il aurait fait la même chose. Si on avait eu quatre magistrats de droite et que ceux-ci présentent un budget à l'équilibre avec bon nombre de coupes budgétaires, qu'est-ce qu'il aurait

fait? Il ne serait pas entré en matière non plus sur ce projet de budget. Il aurait fait la même chose. Est-ce que nous aurions, nous, parlé de lâcheté? Je n'en suis pas du tout certain. Ne serait-ce que pour cela, j'attends de sa part qu'il revienne sur ses propos.

Alors évidemment, on revient deux semaines après… Mais on ne revient pas deux semaines après pour mener ce débat, même si ça fait plaisir de pouvoir effectivement en discuter ce soir. Nous, ce qu'on vient faire, c'est fixer un cap. On reste dans nos prérogatives de conseillères et conseillers municipaux, on fixe un cap. Aujourd'hui, on a quatre conseillères et conseillers administratifs de gauche qui souhaitent un budget qui dépasse largement les entendements possibles. Eh bien, on est là pour leur dire que, pour nous, ce sera 49 millions de déficit maximum ou on n'entrera pas en matière sur le budget de la Ville de Genève.

Encore une fois, vous avez plus de 1,3 milliard de prévu dans ce budget. Trouver des économies, c'est possible. Oui, c'est difficile, oui, il va falloir faire des choix, mais vous avez été élus pour faire ces choix. Attendre de la droite qu'elle les fasse à leur place, c'est hors de question. Ce n'est pas à nous, ce n'est pas à moi, conseiller municipal, de le faire. Je n'ai ni les compétences ni les moyens pour savoir… Et quelle arrogance ce serait que d'expliquer à M. Gomez, à M^me^ Bertossa, à M^me^ de Chastonay ou à M^me^ Kitsos que dans ce département il faudrait faire ceci ou cela! Mais comment voulez-vous qu'on ait tous les éléments à disposition pour prendre des mesures rationnelles? Nous, on est là pour leur fixer un cap!

C'est le rôle du Conseil municipal. On vote le budget. Et eux, ils sont là pour assumer leur mandat, assumer la fonction qui leur a été confiée par la population. On attend de leur part qu'ils soient raisonnables eu égard aux rentrées fiscales qui ne sont pas aussi généreuses qu'elles ne l'ont été ces cinq dernières années. Il faudra faire avec moins. C'est difficile, mais il va falloir faire avec, c'est ainsi. Je comprends bien que pour vous l'exercice soit périlleux. Evidemment que nous, la droite, nous ferons des propositions, mais ce n'est pas à nous de faire le travail du Conseil administratif. Ils ont un mandat précis qui leur a été confié, ils travaillent à 100% au service des habitants de cette ville. C'est leur responsabilité que de garantir des finances publiques saines.

Enfin, M. Mireval a dit qu'un Etat ne pouvait jamais faire faillite… Je veux quand même… Enfin, je crois qu'il est enseignant, et je trouve très inquiétant qu'il puisse avoir de tels propos – vous transmettrez, Madame la présidente de séance. On peut lui faire une liste, ça n'a pas été très compliqué de l'obtenir, mais je vais quand même lui citer, pour sa culture, quelques Etats qui ont fait faillite… L'Allemagne en 1932, le Mexique en 1982, le Brésil en 1987, la Russie en 1998, l'Equateur en 1999 et en 2008, l'Argentine en 2001, l'Uruguay en 2003, l'Islande en 2008, la Grèce en 2012, l'Argentine en 2014… Est-ce que je dois continuer?

*(Remarque.)* Est-ce que c'est cela, l'objectif des socialistes? Qu'on prenne le risque de faire faillite? Non, je pense que vous êtes bien plus raisonnables que ça. Dire en tout cas qu'un Etat ne peut faire faillite, c'est un mensonge qu'il conviendrait également de rectifier ce soir. Comme je viens de le mettre en cause, il aura, j'en suis sûr, le loisir de pouvoir répondre et de se justifier sur ses propos.

Encore une fois, on attend de la part du Conseil administratif qu'il revienne le 17 novembre avec un budget raisonnable. C'est difficile, c'est compliqué. Ma foi, il va falloir faire avec. Vous avez construit vos budgets sur des revenus extraordinaires ces dernières années.

**La présidente.** Votre temps de parole est écoulé, Monsieur le conseiller municipal…

*M. Maxime Provini*. Je vais conclure, Madame la présidente de séance… Ça a été rappelé par Ensemble à gauche et Union populaire, vous avez construit vos budgets sur des recettes extraordinaires ces dernières années qui étaient liées essentiellement au trading – on le rappelait lors des précédents budgets. C'est effectivement très versatile, ça varie beaucoup. Eh bien maintenant, il faudra faire avec moins, et ce n'est pas faute de vous l'avoir rappelé ces cinq dernières années.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M. François Bärtschi.

**M. François Bärtschi** (MCG). Merci, Madame la présidente. J'aimerais poursuivre sur ce qu'a dit mon préopinant à propos des Etats du monde qui ont fait faillite, car je crois qu'il faut peut-être se pencher sur l'histoire genevoise – vous transmettrez au conseiller municipal Mireval. Pensons au premier gouvernement à majorité socialiste, le gouvernement de Léon Nicole, qui dans les années 1930 avait été mis sous la tutelle bernoise et qui s'était donc retrouvé en grande difficulté. C'est une quasi-faillite que nous avons connue à Genève. C'était peut-être l'inexpérience du pouvoir des socialistes de l'époque, mais je laisserai à chacun le soin de se déterminer sur la bonne gestion des socialistes et de la gauche, et chacun en tirera les conséquences qu'il veut. Cela étant, nous avons quand même cet historique, et on ne peut pas dire qu'un Etat ne peut faire faillite. Genève en a déjà fait l'expérience et c'est quelque chose de malheureusement un peu douloureux.

On a beaucoup fait de considérations historiques et, pour revenir dans le présent de Genève, il faut voir peut-être quelques raisons qui affaiblissent la Ville

de Genève. Parlons du blocage des rues, de l'étouffement du commerce local – certains préopinants ont déjà pu évoquer cette question. C'est quelque chose qui affaiblit parce que nous avons un certain nombre de contribuables qui ont les moyens… Alors ça déplaît sur les rangs de gauche que nous ayons des contribuables fortunés mais ce sont eux qui nous permettent de vivre, quoi que vous en pensiez. Ils nous permettent aussi d'avoir un certain nombre de prestations de toutes natures que la Ville de Genève peut distribuer, et c'est heureux. C'est une bonne chose que de le faire.

Mais nous avons également un affaiblissement total de notre société avec l'invasion massive de frontaliers permis G…

*Des voix*. Aaaah!

*M. François Bärtschi*. Des frontaliers permis G qui empêchent de nombreux jeunes de la commune d'accéder à l'emploi, des frontaliers permis G qui malheureusement déstructurent notre société, des frontaliers permis G qui sont pour le Mouvement citoyen genevois en nombre excessif malheureusement parmi les employés de la Ville de Genève. Nous voudrions avoir zéro employé frontalier dans l'administration municipale de la Ville de Genève. Il s'agit non pas de licencier ceux qui sont en place mais d'avoir zéro nouvel engagement. Ce serait possible, on pourrait le faire, il suffirait de le vouloir. Malheureusement, ce n'est pas à l'ordre du jour. Mais nous pouvons toujours espérer.

Je rebondis aussi sur une question qui a été posée par le conseiller municipal Bonny. Il nous demandait de trouver 40 millions d'économies… Moi je vous les trouve immédiatement.

Des voix. Aaah!

*M. François Bärtschi*. Et ces 40 millions d'économies, c'est quoi? Ce sont les 40 millions versés aux communes françaises *(rires)* au titre de la rétrocession. Je pense qu'il n'y a pas d'obligation; il y a au contraire une lecture fautive de l'accord de 1972. Je suis prêt à demander un avis de droit de manière privée sur la question, un avis de droit indépendant parce que, bien que vous ayez sans doute d'excellents juristes, j'ai malgré tout quelque doute au niveau de la Ville de Genève. *(Remarque de M. Gomez.)* Mais enfin, vous pouvez défendre les intérêts de la Ville de Genève, Monsieur le maire… *(Exclamation de M. Gomez.)* Je vous apprécie!

**La présidente.** S'il vous plaît…

*M. François Bärtschi*. Oui mais défendez les intérêts de la Ville…

**La présidente.** Pas de discussion directe…

*M. François Bärtschi*. … Bon Dieu, défendez les intérêts de la Ville! *(Exclamations.)*

**La présidente.** Monsieur Bärtschi, vous vous adressez à moi, et je transmets.

*M. François Bärtschi*. Enfin bon, je ne dis quelque chose d'insultant pour personne, vous transmettrez, Madame la présidente, à M. le maire qui, je le vois, est un peu énervé par ce que je lui dis. Il aura l'occasion de répondre tout à l'heure mais vous me permettrez de lui envoyer cette suggestion d'intervenir pour défendre les intérêts de la Ville de Genève sur ces 40 millions et les renégocier en collaboration avec le Canton. Il y a d'autres négociations entre la Ville et le Canton que vous pourriez faire mais celle-ci à mon sens serait tout à fait profitable. C'est une suggestion bien entendu… Vous êtes maître de vos décisions et de vos initiatives. Mais c'est une suggestion quand même. Je vous remercie de votre écoute. Merci, Madame la présidente.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M. Vincent Schaller.

**M. Vincent Schaller** (UDC). Merci, Madame la présidente. Par rapport à ce qui vient d'être dit, je voulais quand même rebondir sur cette question de la baisse d'impôts qui est intervenue l'année passée à la suite du vote d'une majorité des habitants de la ville de Genève. Alors on peut regretter ce vote, on peut avoir été dans la minorité ce jour-là, mais ce que je voulais dénoncer car ça dénote vraiment l'état d'esprit de ce Conseil administratif, c'est la réaction du Conseil administratif l'année du vote.

On était en 2024, le vote est intervenu au mois de novembre, le Conseil administratif avait établi son budget en octobre et, à la suite de ce vote positif, qu'il pouvait même anticiper, il n'a procédé à aucun ajustement de son projet

de budget 2025. Il a donc appris que la Ville encaisserait 50 millions de recettes fiscales en moins, il n'a procédé à aucun ajustement de son projet de budget. Voilà l'état d'esprit de ce Conseil administratif. Dans n'importe quelle commune de Suisse, l'exécutif, le Conseil administratif, le maire aurait proposé un projet ajusté en fonction de ce nouveau pronostic de recettes fiscales. Non, là le Conseil administratif est allé de l'avant en force avec cent nouveaux postes dans la fonction publique. Et ça, c'est inadmissible, ça dénote votre esprit d'esprit et c'est le début de la faillite que nous connaissons aujourd'hui.

Je voulais encore souligner un point. Ce projet de budget bis du Conseil administratif, qui prévoit 90 millions de déficit, ne tient même pas compte, Mesdames et Messieurs, de la péréquation intercantonale, ces 50 millions de plus à la charge de la Ville – M. Gomez en a parlé hier. Alors là, on est dans une situation assez exceptionnelle dans ce canton. C'est vraiment une *Genferei*. Le Canton, donc le Conseil d'Etat, considère, lui, ces 50 millions comme encaissés et, de ce fait, il les porte en revenu dans son projet de budget. La Ville, elle, est autorisée à ne pas considérer ces 50 millions comme une dépense qui est certaine et donc elle ne les porte pas en charge de son projet de budget. C'est une *Genferei* à Genève puisque nous avons une forme de double comptabilité. D'un côté le Canton enregistre un revenu en provenance de la Ville, de l'autre la Ville ne l'a pas enregistré dans son budget comme dépense. Donc en réalité, le projet de budget que va nous présenter M. Gomez dans deux semaines n'est pas déficitaire de 90 millions, mais de 140 millions, si l'on s'en tient à une logique qui veut qu'on ne puisse comptabiliser deux fois un revenu ou une charge au niveau du Canton et de la Ville.

Et malgré ces 140 millions de déficit, le premier projet que nous avait présenté le Conseil administratif avait prévu 70 nouveaux postes supplémentaires, dont 50 postes pour des employés de crèche municipaux. Bien entendu que l'Union démocratique du centre refuse cette fuite en avant. La Ville de Genève ne serait alors désormais plus qu'une énorme crèche avec deux milliards de dette, tout cela au détriment de nombreuses autres politiques publiques. *(Exclamations.)* Nous avons donc 90 millions de déficit – ou plutôt 140 millions, si on reste sérieux sur les pronostics –, un équilibre budgétaire qui était censé intervenir en 2025 puis en 2028 mais qui est à prévoir désormais en 2033, et des efforts d'économies absolument nuls. Je reviens sur mon exemple parce qu'il est très marquant, on a des subventions à des associations qui disparaissent parce qu'elles terminent leur activité et qui sont immédiatement reversées à d'autres associations pour que le budget des subventions ne soit pas réduit d'un franc d'une année sur l'autre. Ça, c'est le projet que nous a présenté le Conseil administratif pour l'année 2026. Zéro effort d'économies. C'est patent. Je poursuis… Une dette qui tend vers les 2 milliards, une activité de la Ville qui se limiterait donc à une énorme crèche municipale…

A l'Union démocratique du centre, plutôt qu'un rabbi de la crèche *(rires)*, nous demandons d'avoir un ministre des finances qui, en bon père de famille, soit

capable de donner quelques impulsions à son Conseil administratif. Dans l'immédiat, nous voterons en faveur de cette motion.

*Une voix*. Bravo!

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M. Daniel Sormanni.

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Merci, Madame la présidente. On va essayer d'être rapide parce que tout a été dit, je crois. Effectivement, la problématique, c'est qu'on aurait voulu faire ce débat, je l'ai dit tout à l'heure. *(Remarque. Cloche.)* Madame la vice-présidente, vous transmettrez à l'orateur socialiste qui a parlé tout à l'heure que ce n'est pas du tout de la lâcheté. On voulait faire le débat, simplement on ne nous a pas donné la parole. Par conséquent, il n'y avait qu'une seule possibilité, c'était de refuser l'entrée en matière. Si on avait pu expliquer pourquoi et comment, on aurait déjà fait à ce moment-là le débat qu'on doit faire aujourd'hui par le biais du dépôt de cette motion. Et comme par hasard, parce que ça arrangeait, on a dérogé au règlement du Conseil municipal en procédant différemment sur cette motion et en donnant la parole au Conseil administratif au départ et seulement ensuite à nous. Je pense donc que ce débat aurait déjà pu avoir lieu.

Voyez-vous, il y a malheureusement des Etats et des Villes qui ont fait faillite – ça a été dit… Il y a beaucoup de villes aux Etats-Unis dans ce cas, notamment Detroit. Alors on doit être attentif à ça et c'est à ça qu'on veut être attentif. La première chose – je le dis pour vous parce que ça vous concerne particulièrement, vous, l'Alternative – c'est qu'il faut déjà arrêter ce clientélisme électoral par lequel vous distribuez vos subventions. *(Exclamations.)* Oui, c'est la vérité. Nous, on n'en a pas. On n'a pas de champion *(exclamation)* et on ne vient jamais, quasiment jamais ici au Municipal…

*Une voix*. L'Orchestre de chambre de Genève (OCG)!

*M. Daniel Sormanni*. Je n'ai aucun intérêt dans l'OCG, ce n'est pas le cas. Ce qui a été fait, c'était pour l'OCG, et je pense que vous êtes tous contents que l'OCG ait enfin une subvention municipale égale à celle de l'Etat, ce qui était une nécessité. Je n'ai aucun intérêt dans l'OCG par ailleurs, et ce n'est pas du clientélisme électoral puisque tous les théâtres, toutes les subventions sociales, c'est votre clientèle électorale – vous ne pouvez pas le nier.

Oui, le budget est quand même l'apanage du Conseil municipal. Et vous transmettrez, Madame la présidente, à l'orateur socialiste que le Conseil administratif propose et que le Municipal dispose parce que c'est nous qui votons le budget. Or, dans un budget de 1,4 milliard – ce n'est même pas 1,3, c'est 1,4 – certainement qu'il y a des économies possibles à faire, oui, mais le Conseil municipal n'a pas la possibilité de dire que l'on va supprimer tel service ou telle subvention. Ah bien, tiens, si on enlevait la subvention à la Comédie?… On économiserait 12 millions… Non, franchement, ce n'est pas sérieux. Il n'y a que le Conseil administratif, à ce niveau de montant, qui peut faire un certain nombre de propositions. C'est ce que nous voulions qu'il fasse à travers ce refus d'entrée en matière, séance lors de laquelle on n'a pas pu prendre la parole, et ensuite par le biais du dépôt de cette motion, par laquelle on pouvait lui dire ce qui est possible d'être fait. Et je crois malheureusement que ce débat est faussé de nouveau avec des mots qui, et je l'espère, ont probablement dépassé la pensée de cet orateur.

Je vais encore dire une seule chose, et je m'arrêterai là parce que tout a été dit, les baisses d'impôts qui ont été décidées par le Grand Conseil et qui ont été validées par les citoyens et les citoyennes, y compris en ville de Genève, étaient nécessaires. C'était peut-être un mal nécessaire parce que les impôts impactent la classe moyenne, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux. La classe moyenne qui est écrasée par les impôts, écrasée par les primes d'assurance-maladie, écrasée par les loyers et qui souvent se retrouve plus pauvre que ceux qui sont en dessous du seuil, qui reçoivent les aides sociales et qui en conséquence ne paient pas d'impôts. Donc oui, il fallait faire un geste en faveur de la classe moyenne. La force d'un pays, la force d'un canton, la force d'une ville, c'est sa classe moyenne, et quand on écrase la classe moyenne, eh bien, c'est le début du déclin d'un pays *(brouhaha)*, d'un canton et d'une ville. Alors peut-être que ça va malheureusement occasionner des pertes fiscales… Elles sont programmées à −50 millions. On verra bien dans les comptes 2025 comment on pourra les identifier.

La seule chose qu'on peut dire, c'est que, lorsqu'on a lancé la RFFA, nous avons dit qu'il fallait l'amortir sur plusieurs années. Eh bien, en réalité, au niveau du Canton et par conséquent de la Ville, il y a plus d'impôts qui ont été encaissés en deux ans en provenance des entreprises, des personnes morales. Il faut rappeler en effet que les sociétés qui étaient au bénéfice d'impôts plus bas, notamment les sociétés de trading, paient beaucoup plus maintenant aujourd'hui et que les petites sociétés…

**La présidente.** Merci de conclure, Monsieur Sormanni…

*M. Daniel Sormanni*. … qui payaient 24% d'impôts en paient aujourd'hui 15%, ce qui a été plus que compensé par les sociétés qui payaient entre 7 et 8% d'impôts auparavant et qui en paient aujourd'hui 15%.

Donc non, ces réformes fiscales ne sont pas toujours telles que vous les décrivez. Ça vous arrange de grossir le chiffre en disant qu'on est en difficulté parce que nous avons baissé les impôts… Non, la Ville de Genève est en difficulté tout simplement parce qu'elle a continué sa progression. Chaque année le budget est plus élevé, chaque année les dépenses sont plus élevées. Alors évidemment que, si les recettes ne suivent pas, eh bien, c'est le déficit. Nous demandons donc au Conseil administratif de corriger le tir et de revenir avec un budget que l'on puisse adopter.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M. Matthias Erhardt.

**M. Matthias Erhardt** (Ve). Ça tombe bien, j'aimerais commencer par rappeler, Madame la présidente de séance, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, que le Mouvement citoyen genevois, qui accuse la gauche de clientélisme, a voté en faveur du budget 2025 soudainement après l'acceptation de l'augmentation considérable de la subvention de l'OCG. L'OCG la mérite par ailleurs, cela étant, son conseil de fondation est présidé par l'assistant parlementaire du conseiller national Daniel Sormanni. *(Exclamations.)* Donc je n'accepte pas que ce groupe nous accuse de clientélisme alors qu'il en fait. *(Exclamation.)*

*(La présidence est reprise par M. Ahmed Jama, président.)*

Pour en revenir à ce débat, je trouve important de le rappeler, nous entendons tout le temps dire que la baisse de recettes est une conséquence un peu collatérale des baisses d'impôts qui ont été adoptées ces dernières années. A mon sens, c'est complètement faux. Ces baisses d'impôts, qu'elles soient issues de la RFFA, imposées par la droite ou en lien avec la baisse du barème des personnes physiques, poursuivent un but très clair.

Il ne s'agit pas de renforcer le pouvoir d'achat de la classe moyenne, qui profite très largement des investissements et des dépenses engagées par l'Etat et les communes. Ces baisses visent le démantèlement de l'Etat. *(Exclamations.)* Priver l'Etat et les communes de leurs capacités financières, c'est enlever la capacité de

redistribution des richesses, et ce sont uniquement les ultra-riches qui n'ont pas besoin de collectivités publiques fortes qui en profitent. Le but de ce démantèlement de l'Etat… *(Exclamation.)*

*Une voix*. Monsieur le président, faites-le taire! *(Cloche.)*

**Le président.** Monsieur le conseiller municipal, s'il vous plaît… Continuez, Monsieur le conseiller municipal. *(Exclamation de M. Sormanni. Exclamations sur les rangs de la gauche.)* Monsieur le conseiller municipal, je viens d'arriver… C'est Mme Anne Carron qui présidait. *(Exclamations.)* Donc à peine arrivé, je réagis à ce que je vois et à ce que j'entends. Donc respectez le temps de parole des autres. Monsieur Matthias Erhardt, vous pouvez continuer…

*M. Matthias Erhardt*. Merci, Monsieur le président. Je n'ai pas l'impression d'avoir insulté qui que ce soit ce soir… Le but de ce démantèlement de l'Etat est de créer un climat de précarité généralisé, un climat de crise, un climat favorable aux discours de repli sur soi, d'exclusion et de peur. C'est dans un tel climat que la droite peut déployer à la fois sa politique répressive policière et sa politique de libéralisme économique effrénée qui servira les intérêts de ses copains, des spéculateurs immobiliers, des banquiers et autres. *(Brouhaha.)* Et, Mesdames et Messieurs, c'est exactement comme cela que l'on crée les crises sociales dont la droite radicale a besoin pour prendre l'ascenseur dans les urnes.

Dans ce contexte, je trouve honorable et je suis extrêmement reconnaissant que le Conseil administratif fasse tout ce qu'il peut pour préserver tant que faire se peut le niveau de prestations et la capacité de la Ville de Genève à tendre vers plus de justice sociale. Mais cela ne peut être qu'un pansement. Seuls le Canton et la Confédération peuvent stopper l'hémorragie et mettre un terme à cette politique de démantèlement de l'Etat qui n'aura que pour conséquence à moyen terme de préparer le chemin pour les forces les plus obscures. *(Applaudissements.)*

**Le président.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Yves Herren, vous avez la parole.

**M. Yves Herren** (LC-VL). Merci, Monsieur le président. Tout d'abord je voulais remercier M. Gomez pour son préambule et ses quelques mots épris de sincérité budgétaire. Et ça, c'est le genre de sincérité budgétaire qu'on aurait pu avoir avant…

Si on veut faire un peu d'historique, il nous est reproché de ne pas être entré en matière sur un budget déficitaire de 61 ou 63 millions… *(remarque)* de 62 millions et qui a été posé un peu là sans décisions d'arbitrage, quelles qu'elles soient. Visiblement, on s'est un peu dit: «Posons ça là, laissons-les se débrouiller deux à trois semaines en commission à s'exciter dans tous les sens et à s'entre-déchirer pour le petit dicastère que chacun veut défendre. Pendant ce temps-là on a le temps, attendons de meilleures prévisions fiscales et, comme chaque année, on va se reprendre 30 millions de plus, tout va bien se passer…»

Eh bien, c'était quand même clair que ça n'allait pas se passer comme ça… On aurait perdu du temps, donc le refus d'entrer en matière, c'était justement pour que le Conseil administratif, qui a les outils… M. Sormanni a dit: «Il propose, on dispose…» On n'a pas les outils RH, moi je n'ai pas les outils RH. Je ne sais pas, on se sent investi d'une grande mission, on croit qu'un conseiller municipal individuel fait le budget… Mais il est un sur 80! Il doit déjà convaincre neuf autres de ses collègues qui devront en convaincre quatorze autres jusqu'à ce que tout se dilue à la fin dans une commission et que le Conseil administratif reprenne le tout en se disant qu'il va faire autrement… Eh bien voilà, il peut le faire directement. Et ce qu'il y a d'intéressant dans cette motion, c'est qu'elle demande tout un tas d'efforts que vous allez faire, maintenant qu'on en est là, et que vous avez peut-être déjà faits.

Cette motion reprend juste l'idée qu'au départ, pour le retour à l'équilibre tel que prévu, c'était 49 millions. Elle remet le curseur là où il était au départ. On peut bien sûr se dire maintenant que ce n'est pas possible parce que, de toute façon… Oui, oui, mais au départ il était là! Ça va permettre de faire certains arbitrages.

Alors maintenant la situation est pire. Oui, la situation est pire puisque si dans le projet de budget déficitaire de 62 millions on avait déjà fait quelques efforts et qu'on en était arrivé à 53 millions de déficit, eh bien, ça aurait été plus simple. Mais non, ça n'a pas été fait. Ce travail n'a pas été fait en pensant que nous allions, nous, le faire, nous épuiser pour nous le reprendre en retour… Eh bien, ce n'est pas le cas. Donc tout ce qui est demandé dans cette motion, comme le fait de faire «un effort minimal de réduction de 1% des charges», c'est quelque chose que vous allez faire, que vous serez bien obligés de faire! Alors faites-le.

Bon alors, on a entendu un tas de choses incroyables… Qu'il y a une droite ici qui est policière, il y a des républicains… On a beaucoup parlé de pays très éloignés pour faire des grands paquets de personnes qui seraient contre d'autres personnes… On ne comprend pas très bien ce que ça veut dire.

J'ai beaucoup aimé le petit laïus sur le trading qui est très volatil et le fait que les prévisions fiscales de M^me^ Fontanet sont délirantes puisqu'il y a à chaque fois trop d'argent après. Eh bien, c'est justement parce que ce trading est volatil que

Mme Fontanet a tendance effectivement a faire un peu avec ceinture et bretelles. Mais c'est ce qu'on aurait dû faire depuis quelques années! On n'en serait peut-être pas là si on avait fait ça.

Tout ça pour dire que je crois qu'il y a tout un tas d'arbitrages qui sont déjà en train d'être faits. Monsieur Gomez, merci pour votre sincérité budgétaire parce que vous allez pouvoir la mettre en musique et qu'on se réjouit de la voir quand on la recevra. Il ne s'agit pas de faire des coupes, de casser des systèmes, de casser des services, comme si, à en entendre certains ici, il s'agissait de faire un massacre à la tronçonneuse. Je veux dire, on a un arbre; l'arbre, c'est le budget de la Ville de Genève. Ce qu'il se passe, c'est que l'arbre a quelques branches trop lourdes, qui mettent en péril l'arbre lui-même. Eh bien, on doit les couper. N'importe quel paysagiste vous dira que, pour que l'arbre se déploie correctement et ne s'écroule pas… Et même une branche où il y a énormément de fruits, eh bien, elle va casser. Alors on coupe un peu les fruits, mais c'est comme ça, c'est pour la santé générale de l'arbre. *(Remarque.)* Ou en «tête de chat», si on veut…

Je trouve que cette motion a tout son sens parce qu'elle remet le curseur au bon endroit. Les arbitrages vont être faits parce que quiconque a un peu de management dans la tête comprendra que c'est quand même plus simple, quand on a les ressources, les services, les gens à disposition et les services financiers, d'aller faire des efforts dans les services à cinq dans une pièce plutôt qu'à quatre-vingts dispersés dans les commissions, où à la fin ça ne marchera pas! C'est évident qu'à cinq c'est beaucoup plus facile, d'autant que vous connaissez tous très bien vos départements. Vous saurez quel département peut supporter des coupes, lequel ne peut pas. Les arbitrages qui vont être faits sont quasiment tous dans la motion, plus certains autres puisqu'on en arrivera bien sûr à la question du gel des annuités et qu'on en arrivera à arrêter cette municipalisation des crèches. C'est ce qui est dit depuis un moment et que vous ne voulez pas entendre; eh bien, vous allez devoir le faire.

Et vous allez le faire vous-même face à vos responsabilités parce que c'est pour ça que les gens vous ont élus, à quatre majoritairement de gauche pour une personne de non-gauche. C'est exactement pour ça qu'ils vous ont élus. Vous allez pouvoir faire la démonstration que vous vous en sortez très bien avec les départements que vous connaissez mieux que tous les gens qui sont ici.

**Le président.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Madame Christina Kitsos, vous avez la parole.

**M^me^ Christina Kitsos, conseillère administrative**. Merci, Monsieur le président. Le représentant du Parti libéral-radical a déclaré qu'il faut faire des choix. Alors c'est juste. D'ailleurs, le choix est ce qui caractérise l'adulte, contrairement aux enfants et à la crèche. *(Brouhaha. Cloche.)* Les adultes font des choix, c'est ce qui marque les valeurs fondamentales que sont la responsabilité et la solidarité.

Mais figurez-vous que, depuis 1999, des choix ont été faits par le Parti libéral-radical, notamment avec le soutien de la droite élargie. Il y a eu neuf baisses d'impôts successives depuis 1999. Alors on peut ne parler que de 2024, mais ce serait une erreur… Depuis 1999 jusqu'à aujourd'hui, vous vous rendez compte? Neuf baisses d'impôts successives! Et chaque fois il a fallu trouver des solutions pour pouvoir maintenir coûte que coûte les prestations. Alors c'est un mensonge, un leurre que vous avez propagé parmi la population en disant que Genève pouvait se le permettre, qu'il n'y aurait pas de coupes dans les prestations! Nous avons entendu ces propos pendant la campagne…

Pensez-vous vraiment que ce soit raisonnable de proposer cette baisse d'impôts? Ou alors il y a un manque de vision sociétale, une amnésie historique, puisque, aujourd'hui, si on observe l'économie mondiale dont l'instabilité est particulièrement haute, on ne peut pas penser que la Suisse ou que Genève navigue à part sans qu'on ait besoin de prendre en compte ces différents éléments, de surcroît en proposant des baisses d'impôts. Je veux dire qu'il faut être aveuglément coupable ou hautement irresponsable pour proposer ce type de mesures – et je mesure mes mots.

Moi, ce que je voulais dire, c'est que, quand on fait le choix d'une baisse d'impôts, eh bien, forcément que c'est une manière de dire qu'on ne veut pas redistribuer l'argent de manière équitable et qu'on veut supprimer un certain nombre de prestations. Mais cette classe moyenne dont vous avez énormément parlé, pour pouvoir avoir des opportunités, pour pouvoir envisager un présent et un avenir, elle a besoin d'une éducation de qualité *(brouhaha; cloche)*, d'une éducation préscolaire, de soins, de logements! Et tous ces défis qu'on a à Genève, le vieillissement de la population, l'augmentation criante des inégalités sociales, l'urgence climatique, pourquoi est-ce qu'on n'arrive pas à y répondre finalement, qu'on n'arrive pas à y répondre complètement? C'est parce que c'est sur les trois échelons institutionnels qu'il faut pouvoir amener des mesures et des politiques publiques fortes.

Il y a notamment trois politiques où il y a une faillite au niveau fédéral. La première politique, c'est la politique du logement et le droit du bail… Vous dites que la classe moyenne n'arrive pas à payer, qu'elle a un pouvoir d'achat qui baisse… Mais figurez-vous *(remarque de M. Sormanni)*… Oui mais laissez-moi vous répondre, Monsieur Sormanni… Je parle du logement… Ensuite on peut parler des primes d'assurance-maladie qui augmentent – vous l'avez dit vous-même. On

peut parler du manque de politique familiale. En Suisse, on est le dernier pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) en termes de politique familiale. On n'investit rien du tout sur ces questions.

Si aujourd'hui on pouvait avoir un droit du bail qui respecte les locataires et si on pouvait avoir des contrôles qui soient effectués sur les propriétaires qui ne respectent pas le cadre légal, si on avait des assurances maladie transparentes et qu'on pouvait prendre en compte les revenus et les capacités des personnes – si on a des enfants ou non –, ou avoir un vrai congé parental, et je peux vous faire la liste puisqu'il y a encore beaucoup d'autres points qu'on pourrait soulever, eh bien, figurez-vous qu'on n'aurait pas besoin de «subventionner» – je le dis exprès entre guillemets – des systèmes qui sont à bout de souffle en baissant les impôts! On n'en aurait pas besoin parce que la classe moyenne aurait du pouvoir d'achat.

Et donc, ce qu'on fait là quelque part par cette baisse d'impôts, c'est en gros qu'on aide à faire en sorte que les propriétaires puissent faire de la spéculation immobilière *(exclamations)* et qu'ils puissent augmenter les loyers de manière éhontée. *(Applaudissements.)* On permet aux assurances maladie d'augmenter les primes, d'avoir un système de santé à deux vitesses, on met des couples dans la situation de devoir refuser un emploi pour pouvoir s'occuper de leurs enfants. C'est tout ça qu'on permet et c'est une perte de pouvoir d'achat net.

Donc si on veut vraiment aider la classe moyenne, il faut proposer des politiques publiques fortes à tous les échelons institutionnels. Alors j'espère, Monsieur Sormanni – vous transmettrez, Monsieur le président –, que vous pourrez faire bouger les lignes au sein de l'Union démocratique du centre pour qu'on puisse enfin travailler sur les causes multifacettes de toute cette précarité. Parce que la précarité ne tombe pas du ciel, c'est un cercle vicieux qui se perpétue. Et il y a des raisons et des choix qui font qu'il y a de la pauvreté et une augmentation des inégalités.

Autre point, j'aimerais bien entendre l'Union démocratique du centre aussi sur les solutions qu'elle propose parce que, si on souhaite une croissance économique et que l'on souhaite soutenir les entreprises, à un moment donné il faut des équipements de qualité, il faut une stabilité, il faut une paix sociale. La paix sociale, c'est aussi de la sécurité, et cette stabilité et cette sécurité, c'est ce qui fait qu'on a la Genève internationale, qu'on a cet écosystème, c'est ce qui fait qu'on a des multinationales, qu'on a des entreprises.

Alors, si vous pensez qu'en balayant les Bilatérales, qu'en proposant une Suisse à maximum 10 millions d'habitants on pourra stimuler l'économie, eh bien, vous vous trompez. *(Brouhaha. Cloche.)* Et je pense que là aussi il faut être responsable. *(Remarque.)* Ce n'est pas du tout hors sujet, tout est relié. Mais évidemment que si on est très obtus, on ne voit pas les liens. C'est aussi un des problèmes peut-être dans cet hémicycle. *(Applaudissements.)*

J'ai parlé un peu du fond, je ne vais pas être plus longue parce que je n'ai que cinq minutes de temps de parole. Maintenant, sur la forme… *(Exclamation.)* Vous avez refusé l'entrée en matière sur le budget. Ça témoigne d'un manque terrible de vision, d'un manque de courage, d'une peur de votre politique et de vos prérogatives. On voit qu'on est vraiment dans des postures, dans des formes de désinformation, et c'est vraiment très grave parce que finalement, dans la culture citoyenne, dans la culture helvétique, on essaie de travailler et de trouver des compromis. Mais on ne peut pas trouver des compromis avec une motion en faisant des tirades les uns après les autres en séance plénière. C'est un travail qui doit se faire en commission avec une confiance, avec des limites qui peuvent être fixées, et c'est à partir de là qu'on peut proposer un budget. *(Exclamation.)* Monsieur le président, c'est difficile… *(Cloche.)* J'ai l'impression qu'il y a d'autres personnes qui ont besoin d'éducatrices et d'éducateurs dans la salle… *(Applaudissements.)* Parce que le respect, c'est aussi écouter les personnes qui s'expriment. Vous n'arrêtez pas de parler de sécurité et de respect et, en même temps, vous n'arrivez pas vous-même à être respectueux. C'est quand même grave.

Alors si on veut pouvoir trouver des compromis, on ne peut pas être dans des postures, on ne peut pas juste faire des déclarations. Il faut se mouiller, il faut y aller, il faut travailler. Vous refusez ce travail *(exclamations)*, vous refusez le débat démocratique. On en prend acte, mais ne venez pas vous plaindre maintenant de ce que fait le Conseil administratif ou non. *(Exclamations.)*

On a parlé de la baisse d'impôts qui a été acceptée par la population, mais la population a voté aussi en faveur d'autres lois. Elle a refusé à 60% les lois «corsets» *(ndlr: objets de la votation du 28 septembre 2025)* et elle a dit qu'elle voulait des prestations de qualité. Qu'est-ce que ça signifie? Ça signifie que la population elle les veut, ces prestations publiques.

Pour terminer, je citerai Esther Duflo, prix Nobel d'économie qui disait, je cite: «Il n'y a pas de loi économique qui dit qu'il faut qu'il y ait des inégalités dans le monde pour que le monde avance.» J'aimerais qu'on puisse prendre note de cette citation. *(Applaudissements.)*

**Le président.** Merci, Madame la magistrate. Monsieur le maire, Alfonso Gomez, vous avez la parole.

**M. Alfonso Gomez, maire**. Merci, Madame la vice-présidente, Monsieur le président. Mesdames, Messieurs, je vais être court parce que l'essentiel des déclarations ou plutôt des postures ont été exprimées. Je ne vais évidemment pas revenir sur le fait qu'on regrette les uns et les autres de ne pas avoir pu débattre

et étudier le projet de budget en commission, mais vous vous en rendez compte parce que c'est ce qui ressort de vos discours en filigrane. J'espère que ces situations n'auront pas à se reproduire. C'est quand même la négation du rôle politique de cette assemblée. Mais voilà, aujourd'hui nous en sommes là.

Vous dites que, de toute façon, ça n'aurait rien changé… Alors quand vous êtes minoritaires, vous vous dites: «On est minoritaires, rien ne change, vous ne nous écoutez pas.» Mais quand vous êtes majoritaires, ce n'est pas qu'on ne vous écoute pas, c'est que vous ne vous exprimez pas. *(Rires et applaudissements.)* Donc à un moment donné, il va falloir quand même choisir. *(Exclamation.)* Il va falloir choisir une posture ou une attitude politique. Donc je le regrette. Je regrette que vous n'ayez pas profité effectivement de ce moment.

Je ne vais pas revenir sur l'ensemble des choses qui ont été dites, si ce n'est sur les mensonges éhontés de l'Union démocratique du centre et de son représentant. Venir affirmer ici qu'il n'y a qu'à Genève que les communes peuvent avoir un déficit, c'est faire preuve d'une méconnaissance totale de son pays. Venant de la part de quelqu'un qui est de l'Union démocratique du centre et qui se dit très patriote, c'est pour le moins étonnant. Je vous conseille d'aller voir les budgets des communes du canton du Jura et de celles du canton de Vaud… Et donc, avant de venir ici nous donner des leçons de patriotisme, vous feriez mieux d'apprendre les Constitutions et l'économie de votre pays. *(Applaudissements.)*

Une avant-dernière chose. J'entends ici que nous sommes en faillite, que Léon Nicole était en faillite… Non, il n'était pas en faillite. *(Exclamation.)* Revoyez votre histoire. Il n'était pas en faillite et nous ne sommes pas en faillite. Que nous soyons en difficulté financière, ça, nous en convenons. Nous n'allons pas revenir sur le débat sur les baisses, la faute à qui… Cela étant, je pense, Mesdames et Messieurs, qu'il faut sortir du débat et de la posture.

Regardez ce que dit l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) sur l'état des finances des cantons et des grandes villes – et je vous l'ai déjà dit. Regardez ce qu'a dit l'IDHEAP dans son rapport annuel ces dernières années. Je n'ai pas de boule de cristal, peut-être que la situation va empirer pour nous, certainement, mais regardez ce que dit l'IDHEAP. C'est l'Université de Lausanne… Eh bien, il met toujours au top la Ville de Genève en termes de gestion financière, soit en première soit en deuxième position. Je n'y peux rien, c'est comme ça. C'est l'IDHEAP qui fait ce rapport.

Et si l'IDHEAP, ça ne va pas, et parce qu'il faut bien prendre une référence, alors ça vaut ce que ça vaut, on aime ou on n'aime pas, mais regardez ce que dit Standard and Poor's dans son dernier rapport qui vient juste de sortir sur le rating de la Ville de Genève. On peut aimer ou ne pas aimer, je comprends, mais vous verrez que le rating de la Ville de Genève, malgré les difficultés qui sont effectivement annoncées, est maintenu.

Nous aurons l'occasion d'y revenir car je ne vais pas faire trop long puisque l'heure avance, mais vous verrez les résultats et le déficit du Canton. Vous verrez que, si nous comparons notre budget et notre déficit à ceux du Canton, toutes choses étant égales par ailleurs, eh bien, le déficit du Canton est tel que pour nous cela équivaudrait à un déficit de 110 millions de francs. Donc vous voyez que le Parti libéral-radical qui donne des leçons de gestion ferait bien aujourd'hui de se regarder lui-même.

J'aimerais encore terminer par une dernière remarque. Si pour certains ici, proches de l'extrême droite, mes origines sont un problème, je dois dire que je n'y peux rien. *(Exclamations.)* La seule chose que je peux vous dire, c'est que je vais essayer de m'améliorer en cuisine. Mais alors tant pis pour vous. *(Applaudissements. Exclamations.)*

**Le président.** Merci, Monsieur le magistrat. Je vais vous faire voter cette motion. *(Exclamations.)* Il n'y a pas de mise en cause.

*M. Christo Ivanov* (UDC). Comment ça, il n'y a pas de mise en cause?

**Le président.** Il n'a nommé personne. *(Exclamations.)* Nous sommes en procédure de vote. *(Exclamation.)* S'il vous plaît! *(Exclamation.)* Monsieur François Bärtschi, s'il vous plaît…

**Mis aux voix, le renvoi de la motion au Conseil administratif est accepté par 41 oui contre 37 non.**

La motion est ainsi conçue:

*MOTION*

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

– à présenter dans les meilleurs délais au Conseil municipal un nouveau projet de budget 2026 respectant le plafond de déficit fixé à 49 millions de francs, conformément au plan financier adopté par le Conseil administratif en début de législature;
– à entreprendre sans délai un examen transversal des charges permettant d'identifier des pistes concrètes de réduction d'au moins 1% des dépenses de fonctionnement;

– à prioriser les prestations selon leur utilité publique et leur efficience, notamment en évaluant la nécessité de chaque remplacement de poste et en favorisant la mutualisation des fonctions administratives;
– à rendre compte au Conseil municipal avant la fin du premier trimestre 2026 des mesures entreprises pour atteindre cet objectif et des impacts sur le plan financier pluriannuel.

*Le Conseil administratif est chargé de prendre une mesure ou de présenter un rapport.*

## 7. Propositions des membres du Conseil municipal.

**Le président.** Nous avons reçu la motion suivante:

– M-1914, de *M^mes^ et MM. Elisabeth Brodard, Didier Lyon, Alexandre Chevalier, Laurent Richard, Pierre Scherb, Christo Ivanov, Pascal Altenbach, Vincent Schaller, Sara de Maio, Louise Kasser Genecand, Matthias Erhardt, Simon Gaberell, Amar Madani, Yasmine Menétrey, Gabriela Sonderegger, Jessica Pini et Yves Herren*: «Pour un nettoyage durable et sans eau des véhicules municipaux».

## 8. Interpellations.

**Le président**. Nous avons reçu les interpellations écrites et orale suivantes:

– IE-164, de *M. Pierre de Boccard*: «Rues-Basses et promenade de la Treille – lampadaires hors service, image dégradée de la ville de Genève»;
– IE-165, de *M. Daniel Sormanni*: «Dysfonctionnements à la Comédie de Genève: Comédie... Française ou commedia dell'arte!»;
– IO-354, de *M. Daniel Sormanni*: «Comédie... Française ou commedia dell'arte?».

## 9. Questions écrites.

**Le président**. Nous avons reçu les questions écrites suivantes:

- QE-818, de *M. Daniel Sormanni*: «Demande de calcul détaillé du surcoût occasionné par la municipalisation des crèches»;
- QE-819, de *M. Alexandre Diogo*: «Confiscation de trottinettes hors normes et de motos ou voitures de sport trafiquées?»;
- QE-820, de *M. Alpha Oumar Dramé et M^me^ Uzma Khamis Vannini*: «Demande de clarification sur les compétences de verbalisation en matière de grillades dans les parcs publics»;
- QE-821, de *M^mes^ et M. Cyril Alispach, Sophie Desbiolles, Laurence Desarzens, Louise Kasser Genecand et Laurence Corpataux*: «Pacification du trafic routier aux abords du nouveau quartier de la gare des Eaux-Vives»;
- QE-822, de *M. Skender Salihi*: «Vente d'objets neufs et de vêtements au marché aux puces de Plainpalais»;
- QE-823, de *M. Daniel Sormanni*: «Fondation d'art dramatique de Genève (FAD) – rémunérations»;
- QE-824, de *M. Jean Burgermeister*: «Protéger les salariés de la rue de Carouge».

**Le président**. Je vous souhaite une bonne nuit à toutes et à tous.

Séance levée à 23 h 10.

SOMMAIRE

1. Exhortation . . . . . 3962

2. Communications du Conseil administratif . . . . . 3962

3. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . . 3965

4. Questions orales . . . . . 3966

5. Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 24 juin 2024: «Que le buste de Carl Vogt retrouve sa place devant l'Université de Genève à Uni Bastions!» (P-517 A). Suite de la discussion . . . . . 3970

6. Motion du 13 octobre 2025 de M[mes] et MM. Maxime Provini, Rémy Burri, Patricia Richard, Yves Herren, Boris Calame, Nathalie Jaggi, Fabienne Beaud, Fabienne Aubry-Conne, Aurélien Barakat, Roger Gaberell, Vincent Schaller, Alexandre Chevalier, Amar Madani et Daniel Sormanni: «Pour un budget 2026 respectant le plafond de déficit fixé à 49 millions de francs» (M-1911) . . . . . 3982

(Interventions) . . . . . 3983

7. Propositions des membres du Conseil municipal . . . . . 4019

8. Interpellations . . . . . 4019

9. Questions écrites . . . . . 4020

Le mémorialiste:
*Gérard-Philippe Riedi*